

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tél: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3639 du Vendredi 4 Novembre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Commentaire du message des évêques du 16 octobre 2016

«Je suis fier d'être chrétien, au sens noble du terme»



L'abbé Loemba Ndéndé.

(P.9)

Célébration de la 11^e Journée mondiale des soins palliatifs

La prise en charge de la douleur est primordiale dans les soins palliatifs



Sr Eliane Julienne Boukaka

(P.5)

Processus électoral

Le Roc demande la réorganisation consensuelle de la C.n.e.i

(P.5)

6^e réunion des directeurs généraux de l'O.a.c.i à Brazzaville



Clément Mouamba

Le Congo a abattu de grands efforts, pour se conformer aux normes de certification de l'O.a.c.i

(P.3)

Chambre de commerce de Brazzaville

Désormais, un centre de médiation et d'arbitrage pour les opérateurs économiques

(P.3)

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Les directions départementales dotées en ouvrages scolaires destinés aux élèves

(P.5)

Congo Terminal

Acquisition de deux portiques de quai installés au Port autonome de Pointe-Noire

(P.8)

Editorial

Asseoir la démocratie, par la promotion de la culture démocratique

(P.3)



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**PROMO
RENTÉE SCOLAIRE**
Liste des derniers gagnants*

AG Partners

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
044873784	25 000 FCFA	044927113	30 000 FCFA	053569166	50 000 FCFA
053728032	25 000 FCFA	050399479	30 000 FCFA	040135459	50 000 FCFA
050894993	25 000 FCFA	050301761	30 000 FCFA	044457215	50 000 FCFA
040389591	25 000 FCFA	044404743	30 000 FCFA	044310344	50 000 FCFA
044109539	25 000 FCFA	053512048	30 000 FCFA	040819698	50 000 FCFA
057807345	25 000 FCFA	044585279	30 000 FCFA	044413454	50 000 FCFA
044171413	25 000 FCFA	044193752	30 000 FCFA	040355444	50 000 FCFA
044480386	25 000 FCFA	044193752	30 000 FCFA	040296121	50 000 FCFA
040459902	25 000 FCFA	040813633	30 000 FCFA	044245803	50 000 FCFA
040529197	25 000 FCFA	053620222	30 000 FCFA	050582078	50 000 FCFA
053067971	25 000 FCFA	050817305	30 000 FCFA	050582078	50 000 FCFA
044397985	25 000 FCFA	044691658	30 000 FCFA	044537317	50 000 FCFA
050098514	25 000 FCFA	044049799	30 000 FCFA	050520341	50 000 FCFA
040242998	25 000 FCFA	044940596	30 000 FCFA	040482520	50 000 FCFA
044023237	25 000 FCFA	053620763	30 000 FCFA	040482520	50 000 FCFA
040905612	25 000 FCFA	053037391	30 000 FCFA	041013424	50 000 FCFA
040526070	25 000 FCFA	040917718	30 000 FCFA		
040029922	25 000 FCFA	044372306	30 000 FCFA	040238563	75 000 FCFA
053446880	25 000 FCFA	044915463	30 000 FCFA	053695319	75 000 FCFA
041026264	25 000 FCFA	044275866	30 000 FCFA	040213216	75 000 FCFA
040104966	25 000 FCFA	040087166	30 000 FCFA	050788080	75 000 FCFA
050002034	25 000 FCFA	040368065	30 000 FCFA	053562492	75 000 FCFA
053186331	25 000 FCFA	053059538	30 000 FCFA	040466287	75 000 FCFA
050488002	25 000 FCFA			044212046	75 000 FCFA
053698374	25 000 FCFA	040932128	50 000 FCFA	050250612	75 000 FCFA
044371128	25 000 FCFA	044508686	50 000 FCFA	050885772	75 000 FCFA
044548098	25 000 FCFA	053393983	50 000 FCFA		
040871342	25 000 FCFA	040247015	50 000 FCFA	044371338	500 000 FCFA
053555297	25 000 FCFA	040116404	50 000 FCFA		
044247696	25 000 FCFA	040510611	50 000 FCFA	044208047	Smartphones
		040155612	50 000 FCFA	040149226	Smartphones
044451145	30 000 FCFA	050626572	50 000 FCFA	053052266	Smartphones
040863329	30 000 FCFA	044087875	50 000 FCFA	044243745	Smartphones
050256244	30 000 FCFA	044377742	50 000 FCFA	040432623	Smartphones
050336427	30 000 FCFA	044056596	50 000 FCFA	041085613	Smartphones
053522886	30 000 FCFA	041068990	50 000 FCFA	044031117	Smartphones
050002034	30 000 FCFA	044047924	50 000 FCFA		
044271926	30 000 FCFA	040184179	50 000 FCFA		
040305276	30 000 FCFA	044672493	50 000 FCFA		
		044545918	50 000 FCFA		

*Gains à récupérer au plus tard le 30 Novembre 2016

6^e réunion des directeurs généraux de l'O.a.c.i à Brazzaville

Le Congo a abattu de grands efforts, pour se conformer aux normes de certification de l'O.a.c.i

«Définir des nouvelles stratégies, pour garantir la sécurité et la sûreté aux usagers et services des transports aériens dans la région Afrique-Océan indien», tel est l'objectif de la 6^{ème} réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la région Afrique-Océan indien, ouverte à Brazzaville, le 2 novembre 2016, dans la salle de conférences de l'Hôtel la Concorde à Kintélé, par le premier ministre Clément Mouamba, en présence de Gilbert Mokoki, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Mme Liu Fang, secrétaire générale de l'O.a.c.i (Organisation de l'aviation civile internationale), des membres du gouvernement, etc. La tenue de cette assemblée générale à Brazzaville est le couronnement des efforts abattus par le Congo, pour se conformer aux normes de certification de l'O.a.c.i.

La 6^e réunion des directeurs généraux de l'aviation civile de la région Afrique-Océan indien s'est voulue décisive dans la redynamisation du transport aérien dans la région Afrique-Océan indien. Elle s'est tenue après plusieurs rencontres dans le domaine de l'aviation civile: la troisième session de l'assemblée générale de l'O.a.c.i; le deuxième forum de l'aviation civile au Canada; la réunion ministérielle sur la sécurité et la facilitation de l'aviation en Afrique et la troisième Semaine africaine de l'aviation civile, organisées à Malabo, en Guinée Équatoriale. Durant trois jours, plus de 150 des Etats membres de la région Afrique-Océan indien, des organisations sous-régionales et des partenaires au développement ont défini les nouvelles stratégies pour garantir la sécurité et la sûreté aux usagers et services des transport aérien dans cette partie du monde. Ils ont procédé à l'évaluation et à l'échange



Clément Mouamba.

d'expériences sur la sécurité de l'aviation, la capacité et l'efficacité de la navigation aérienne, la sûreté de l'aviation civile, le développement économique du transport aérien et la protection de l'environnement. En clair, il s'est agi d'examiner les questions relatives à la politique et à la mise en œuvre des objectifs



Les directeurs généraux de l'aviation civile posant avec Clément Mouamba, Gilbert Mokoki et Mme Liu Fang.

stratégiques de l'O.a.c.i, comme l'a indiqué Liu Fang, dans son mot de circonstance, à l'ouverture des travaux. Le ministre Gilbert Mokoki a, quant à lui, dénoncé le maintien du Congo sur la liste noire de l'Union européenne dans le domaine aérien. «La réunion se tient dans un contexte particulier: l'Union européenne maintient, actuellement, la République du Congo sur sa liste noire. C'est dans ce contexte que notre pays, le Congo, est sollicité et accepte d'abriter ce grand forum. Cette sollicitation de l'O.a.c.i constitue, pour nous, à la fois un privilège et un signal fort d'encouragement», a-t-il déclaré. En outre, il a rappelé qu'en 2009, l'O.a.c.i plaçait la République du Congo sur son site sécurisé, avant de retirer, finalement, le pays en 2013, à la suite des efforts abattus par le gouvernement congolais, pour l'amélioration des normes de certification. Le gouvernement

congolais s'est alors engagé à se conformer aux normes de certification exigées par l'O.a.c.i. Le premier ministre Clément Mouamba, qui a salué la coopération de son pays avec l'O.a.c.i, a mis l'accent sur la sûreté et la sécurité. «Il s'agit également de voir comment assurer une sécurité optimale aux prestataires de services et aux usagers des transports aériens, et comment garantir une navigation aérienne sûre, particulièrement dans les zones menacées par des activités terroristes», a-t-il dit. Il sied de signaler que l'O.a.c.i est une organisation internationale qui dépend des Nations unies. Son rôle est de participer à l'élaboration des normes qui permettent la standardisation du transport aéronautique international.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Chambre de commerce de Brazzaville

Désormais, un centre de médiation et d'arbitrage pour les opérateurs économiques

Un centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco) est ouvert à Brazzaville. Le lancement officiel de ce centre a eu lieu lundi 10 octobre 2016, au siège de la Chambre de commerce de Brazzaville, sous le patronage du ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolelas, qu'assistait sa collègue Yvonne Adelaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, en présence de l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, Mme Saskia De Lang, du président de la Chambre de commerce de Brazzaville, Paul Obambi, et du président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Didier Mavouenzela.



Photo de famille.

Le Cemaco est une institution de médiation et d'arbitrage, mise en place par le gouvernement, avec le soutien de l'Union européenne, en vue d'offrir aux opérateurs économiques exerçant leurs activités au Congo, un outil précieux pour l'amélioration du climat des affaires dans le cadre de la diversification de l'économie nationale. Le centre de Brazzaville vient après celui de Pointe-Noire, installé le 23 novembre 2015. Il a pour mission d'assurer la transparence et la sécurité juridique des transactions commerciales. Pour le président de la Chambre de commerce de Brazzaville, président du directoire du Cemaco, antenne de Brazzaville, ce dispositif est un élément qui permettra de contribuer à l'amélioration du classement du Congo dans le Doing business. Présentant le Cemaco, Vincent

Itoua, expert du cabinet Cardno (Oxford-Grande Bretagne), a rappelé que l'antenne de Brazzaville répond à deux principales préoccupations venant à la fois du gouvernement, des chambres consulaires et surtout des opérateurs économiques évoluant au Congo. La première, c'est le renforcement de l'offre de justice économique tant recherchée par les opérateurs économiques; la seconde, l'appui des pouvoirs publics pour la mise en place et la recherche du fonctionnement des mécanismes de règlement alternatif des litiges commerciaux entre les entreprises, gage de sécurité juridique pour leurs transactions. «Les Chambres de commerce de Brazzaville et de Pointe-Noire vont assurer, au bénéfice des deux antennes créées, des ancrages institutionnels, en raison de leurs natures d'appui aux opérateurs économiques et de leurs

envergures nationales», a-t-il dit. Le Cemaco a été créé conformément au droit issu du traité de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique). Il ne tranche pas lui-même les litiges commerciaux, les litiges liés aux assurances ainsi que les contentieux bancaires. Mais, il a pour mission d'organiser et d'administrer des procédures de médiation et d'arbitrage, en sollicitant l'office des personnes privées appelées arbitres et médiateurs. «Depuis toujours, les opérateurs économiques voulant régler les litiges leur concernant recouraient systématiquement aux tribunaux de l'Etat. Désormais, le choix leur est offert de recourir soit aux tribunaux étatiques, soit au Cemaco, disposant, pour ainsi dire, d'un outil efficace pour obtenir

rapidement la concrétisation de ce que le droit leur concède dans les délais extrêmement réduits», a-t-il souligné. Vincent Itoua a aussi relevé que les opérateurs économiques, parties à un contentieux commercial, trouveront dans la médiation, un moyen souple, privé et confidentiel de règlement négocié de leurs litiges. Chaque antenne du Cemaco est pilotée par un directoire composé de 15 membres de la Chambre de commerce, des organisations du secteur privé et des départements ministériels et des administrations concernées par la justice et les petites et moyennes entreprises. Ces membres sont au nombre de 15. La coordination du Cemaco est assurée par un administrateur général et un comité de superviseurs qui ont pour

Editorial

Asseoir la démocratie, par la promotion de la culture démocratique

Si durant le monopartisme, tout le monde devait, de gré ou de force, suivre la pensée politique unique, en démocratie, il faut s'habituer à vivre dans la contradiction politique. Le plus important est que la démocratie se pratique avec des règles précises que tout le monde -majorité, centre, opposition, société civile- doit respecter, pour que la gouvernance de la cité soit possible. Ainsi, la majorité gouverne, l'opposition critique et présente aux citoyens un programme politique alternatif dont l'ambition est de mieux faire que la majorité qui gouverne aujourd'hui. Ainsi va le jeu démocratique dont le principe de base est l'alternance pacifique au pouvoir.

Un jeu très risqué et même dangereux, puisque mal compris, il peut déboucher sur des contradictions politiques qui dégènerent vite en violences armées comme nous l'avons vécues dans notre propre histoire récente. Le caractère figé des processus électoraux qui se manifestent particulièrement en Afrique centrale, avec des risques de crises violentes, s'explique, en grande partie, par ce phénomène de mauvaise assimilation des principes démocratiques. Le jeu de majorité/opposition devient alors source de conflit et d'instabilité institutionnelle.

Pour que ce jeu démocratique ne soit pas source de violences qui troublent, à chaque fois, la vie de la Nation et de l'Etat, il faut que les acteurs politiques et leurs militants, et au-delà les citoyens congolais sans exception, soient profondément conscients de l'importance d'intérioriser, dans leur pratique politique, les principes de base du fonctionnement de la démocratie. Et pour consolider le tout, la pratique du dialogue permanent doit être de mise. Le dialogue, on ne le réclame pas, mais on en fait un mode de vie tel qu'à chaque fois qu'il y a un problème, on peut se retrouver et voir ensemble ce qu'il y a lieu de faire. Et le dialogue ne veut pas dire marcher sur les lois. Si l'on veut avancer par le dialogue, il faut qu'on ait une même compréhension des principes démocratiques de base. Si le dialogue ne doit servir qu'à absoudre des crimes de toutes natures, on n'avancera jamais.

La démocratie ne peut pas se faire sans démocrates, c'est-à-dire, ces acteurs qui acceptent de faire la politique suivant les principes démocratiques. Les événements auxquels le pays est confronté aujourd'hui, que ce soit la crise financière ou la crise sécuritaire au Pool, etc, sont symptomatiques du déficit de culture démocratique dans notre société. Quand on demande plus de transparence dans la gestion publique, c'est pour garantir à ce que la rente nationale bénéficie à tous.

C'est autant dire que la démocratie ne peut produire ses effets bénéfiques dans la bonne marche du pays que si les citoyens, de manière générale et en particulier les acteurs politiques font preuve de culture démocratique qui suppose l'observation des principes démocratiques de base. C'est le grand défi à relever, pour l'avenir de la démocratie.

Joachim MBANZA

principale mission de garantir le bon fonctionnement des procédures arbitrales et de médiation et de confirmer ou désigner les arbitres et les médiateurs d'une instance. Chaque antenne est dirigée par un secrétaire greffier qui assure la coordination des activités et la gestion quotidienne de l'antenne. Pour sa part, le ministre du commerce extérieur et de la consommation, Euloge Landry Kolelas, a indiqué que cette structure vient mettre un terme aux diverses diffi-

cultés éprouvées par les opérateurs économiques qui, pendant des années, ont exercé leurs activités dans un contexte juridique marqué par la présence unique des juridictions étatiques des modes alternatifs de règlement de litiges. Après ces allocutions, il s'en est suivi la visite guidée du centre, situé dans l'enceinte de la Chambre de commerce de Brazzaville.

Pascal-Azad DOKO

La voie ferrée réparée, après une attaque ninjas-nsiloulou, vers le PK Loualou

L'information a été donnée par Télé-Congo, dans son journal du 1er novembre 2016, des ninjas-nsiloulous ont attaqué, à coups d'explosifs, le samedi 29 octobre, un train-marchandises en provenance de Pointe-Noire, entre le PK Loualou et la gare de Massembo-Loubaki, dans le district de Mindouli (Département du Pool). Les bandits armés, présentés comme des terroristes, ont placé des explosifs sur le chemin de fer. Le train-marchandises a été immobilisé, grâce à la Force publique et l'on n'a déploré ni blessés, ni perte humaine. Une équipe du génie militaire a été envoyée, le dimanche 30 octobre, pour réparer la voie ferrée. L'explosion avait provoqué un cratère et abîmé les rails. Cet attentat ne surprend pas, car il y a quelques jours, l'on avait annoncé le vol d'explosifs, par les ninjas-nsiloulous, vers le village Yangui, à la carrière des sociétés Razel et Dragages en charge des travaux de la route Kinkala-Mindouli. Par ailleurs, l'armée avait récupéré une caméra-vidéo, lors d'une opération visant un groupe de ninjas-nsiloulous, près du village Bitala, dans le district de Goma-Tsétsé, autour du 20 octobre dernier. Une vidéo a été récupérée, dont certaines images photos ont été publiées par le journal «Le Troubadour» du mercredi 26 octobre 2016. Télé-Congo a diffusé une partie de cette vidéo, dans son journal du 1er novembre. On y voit des commandants ninjas-nsiloulous comme Pablo, Idriss Fall, Cyborg, Tsietsiésiési et d'autres, tenant des Kalachnikov dans leur maquis, mijotant des plans d'attaque et manipulant des explosifs. Traqués par la Force publique, jusque dans leur maquis, les ninjas-nsiloulous semblent opter, maintenant, pour les attentats aux explosifs.

Encore une grève à la morgue municipale de Brazzaville

Le spectacle de parents déçus de ne pas pouvoir faire la levée de corps de leurs défunts a de nouveau fait son apparition, mercredi 2 novembre 2016, à la morgue municipale de Brazzaville. Et pour cause, les agents ont tout simplement débrayé. Une décision prise, probablement, la veille. Le collège syndical de la mairie de Brazzaville avait invité les travailleurs municipaux à prendre part à une assemblée générale pour y faire le compte-rendu des négociations entamées avec les pouvoirs publics, au lendemain de la levée de grève adoptée il y a quelques semaines. Apparemment, les travailleurs estiment que les négociations n'ont pas abouti. En tout cas, les agents de la morgue municipale ont déclenché une grève illimitée. Mercredi 2 novembre dernier, on a constaté par exemple qu'il n'y a pas eu de levée de corps. La morgue municipale étant restée fermée.

Dolisie enregistre aussi une recrudescence des actes de vol

Ces derniers temps, les cambriolages et autres vols nocturnes se multiplient dans certains quartiers de Dolisie, la troisième ville du pays. La semaine dernière, un magasin tenu par un ressortissant ouest-africain, en face de l'hôpital général, ainsi que la pharmacie du centre-ville, située à une centaine de mètres de cet hôpital, ont été visités dans la nuit par des cambrioleurs. Les malfrats proviendraient de Pointe-Noire, la ville océane voisine. Ils ont emporté argent et marchandises. Lundi 31 octobre 2016, aux environs de 19h, la direction de la recette municipale de Dolisie a subi un vol avec effraction. Heureusement, les cambrioleurs ne sont pas allés au bout de leur action. A la même heure, non loin de la recette municipale, des malfrats ont opéré, tranquillement, dans un magasin appartenant à un commerçant ouest-africain. D'autres actes similaires ont été signalés. La police, informée, est aux trousses de leurs auteurs.

L'orchestre des travailleurs de l'ex-C.n.t.f chassé devant le Ministère des finances

Le concert de casseroles, voilà la trouvaille des mécontents et autres déçus de la nouvelle République. La recette a fait ses preuves, mais sans succès, pour l'instant, pour les travailleurs de l'ex-C.n.t.f (Chantier naval et des transports fluviaux). Ceux-ci ont organisé, pendant plusieurs jours, un concert de casseroles devant le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, sous l'œil amusé des passants. A quelques mètres, des policiers veillaient, comme pour attendre l'ordre de disperser les manifestants qui réclament des arriérés de salaire et leurs droits de licenciement, après la liquidation de leur entreprise. Mais, lundi 31 octobre 2016, la police a fini par disperser l'orchestre bruyant.

Quand des abeilles sèment la panique au cimetière Itatolo à Brazzaville

Comme d'habitude chaque année, beaucoup de Brazzavillois se sont rendus, le 1er novembre dernier, à l'occasion de la Toussaint, dans les cimetières, honorer les parents défunts. Au cimetière d'Itatolo, sur la route nationale n°2, au Nord de la capitale, des citadins ont vécu une surprise bien particulière. Un essaim d'abeilles, spontanément sorti de sa ruche, s'est répandu dans le cimetière, attaquant les gens qui s'y trouvaient. Les abeilles ont provoqué une débâcle générale, les gens cherchant à s'éloigner du lieu de l'attaque ou en tout cas à se défendre. C'était le sauve-qui-peut au cimetière d'Itatolo, pendant plusieurs minutes, mais le calme est revenu quelques instants plus tard.

Va-t-on réussir à éradiquer le phénomène de banditisme appelé «bébés noirs»?

On ne parle plus de traque des «Bébés-noirs» alors qu'ils n'ont pas cessé de semer la terreur dans certains quartiers de Brazzaville. Et pourtant, le procureur de la République avait fait, il y a plusieurs semaines, comme une déclaration de guerre contre le phénomène de banditisme que sont les bébés noirs. Mais, ces adolescents et ces jeunes continuent de semer la terreur dans certains quartiers. Quand ils n'agressent pas les passants, ils s'affrontent entre eux. Lundi 31 octobre 2016, par exemple, deux groupes rivaux de bébés-noirs ont investi le C.e.g Auguste Bitsindou, à Mpiassa, un quartier de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, avec armes blanches et armes de guerre, perturbant le déroulement des cours dans cet établissement scolaire. La semaine passée, c'était au Plateau des 15 ans que des bébés-noirs, munis d'arrache-clous, machettes, scies à bois, etc., ont perturbé la circulation dans la rue Moundzombo. Le gouvernement devrait s'attaquer réellement au phénomène de ces jeunes et adolescents oisifs, constitués en bandes criminelles, et qui terrorisent les paisibles populations dans les quartiers. Ne peut-on pas ouvrir des centres de rééducation pour les interner, une fois qu'ils sont arrêtés par la police, et les rééduquer? Si on s'est débarrassé du phénomène des Kuluna, importé de la capitale voisine, Kinshasa, le phénomène des «bébés noirs» semble donner du fil à retordre aux pouvoirs publics.

42ème session du conseil des ministres de l'Ohada

Un budget confortable, pour poursuivre les actions et atteindre les objectifs fixés

Les ministres de la justice et des finances des 17 pays membres de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) se sont réunis, du 27 au 28 octobre 2016, à Brazzaville, pour leur 42ème session, qui s'est déroulée sous les auspices de Pierre Mabiala, ministre congolais de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, président en exercice dudit conseil. Après la cérémonie d'ouverture à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, sous le patronage du premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, qui avait à ses côtés Calixte Nganongo, ministre congolais des finances, du budget et du portefeuille public et le professeur Dorothé Sossa, secrétaire permanent de l'Ohada, les travaux se sont déroulés à l'Hôtel Radisson Blu.



Le présidium des travaux.

La 42ème session du conseil des ministres de l'Ohada qui s'est tenue à Brazzaville a permis aux ministres participants d'adopter un budget exercice 2017 de 7.498.974.050 F.Cfa, en hausse de 1,5% par rapport à celui de 2016, permettant ainsi de poursuivre les actions prévues afin d'atteindre les objectifs fixés dans l'harmonisation du droit des affaires au sein des pays membres.

Divers points liés au fonctionnement de leur institution, parmi lesquels, la révision de l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière ont été aussi abordés au conseil des ministres de Brazzaville, en vue d'améliorer le climat des investissements dans l'espace Ohada.

Clôturant les travaux, le ministre Pierre Mabiala a remercié les participants pour avoir consenti d'énormes efforts pour venir à bout du prochain budget de l'Ohada. En outre, il a déclaré que ces assises feront date dans l'histoire de l'organisation, dans la mesure où elles ont atteint un niveau de débats appréciables. Puis, il a invité les Etats membres à veiller au bon emploi des ressources humaines et à l'application rigoureuse des statuts réaménagés.

Un communiqué final a été rendu public, lu par le ministre Malien de la justice, garde des sceaux, Mamadou Konaté

Outre le budget adopté, la plénière des ministres a aussi infligé des sanctions sévères à certains cadres

de l'Ohada pour mauvaise conduite. Prélude à ces assises, une réunion plénière des commissions nationales Ohada s'est tenue du 20 au 22 octobre 2016, en vue d'examiner l'avant-projet d'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière, réviser le système comptable des 17 pays membres, harmoniser le droit des affaires et faciliter les transactions au sein même de cette institution. En effet, les innovations introduites dans ce nouveau référentiel comptable permettent à la rendre plus moderne et plus adapté aux exigences d'un monde des affaires qui se mondialise et qui devient de plus en plus complexe à appréhender. A l'instar des normes comptables mondia-

lement reconnues, cette approche renforcée constitue une avancée réelle dans la modernisation de cet instrument de mesure des transactions économiques et de la performance des entreprises. La réunion des ministres était précédée par celle des experts tenue du 24 au 26 octobre. Rappelons que la capitale congolaise avait déjà abrité, du 16 au 17 juin 2016, la 41ème session du conseil des ministres de l'Ohada, signe que le Congo contribue énormément au succès du droit des affaires dans l'espace francophone africain.

Pascal BIOZI KIMINO

Assemblée générale élective des A.e.t

Réélu comme président, Ambroise Mopendza entend poursuivre la redynamisation de l'association

A l'issue de leur assemblée générale élective, tenue dimanche 30 octobre 2016, dans la salle des conférences internationales du Palais des congrès, à Brazzaville, les A.e.t (Anciens enfants de troupe) ont réélu, à l'unanimité, l'A.e.t Ambroise Mopendza, à la tête de leur association, pour un nouveau mandat de quatre ans. Avec lui, c'est tout le bureau exécutif national qui a été reconduit. Au nom des membres du bureau, le général Mopendza a pris l'engagement de continuer à définir les lignes nouvelles pour dynamiser l'association, en prenant en compte toutes les observations pertinentes formulées au cours de l'assemblée générale.



Entouré des A.e.t de différentes promotions, le président Ambroise Mopendza pose pour la postérité.

Regroupant près de 37 promotions avec un effectif de plus de 200 personnes, l'assemblée générale élective de l'Association des anciens enfants de troupe s'est déroulée dans un climat convivial, permettant ainsi l'adoption, avec amendement et à l'unanimité, des statuts, du règlement intérieur, du rapport moral et financier et du rapport de la commission de contrôle et d'évaluation, etc.

Dans son mot de circonstance, le président Ambroise Mopendza a relevé le caractère fraternel et la solidarité qui lient les a.e.t. «Les échanges francs intervenus lors des points inscrits à l'ordre du jour de notre assemblée sont le seul témoignage de notre

association se renforcer davantage dans son organisation et son fonctionnement. Afin de pouvoir parler des valeurs fondatrices de l'esprit A.e.t, mais aussi de permettre que ses valeurs puissent être distillées dans nos environnements professionnels et sociaux respectifs», a-t-il déclaré. D'après lui, les promotions sont le socle de leur association. Une association qui se veut fédérative et non fusionnelle, comme l'a rappelé: «Ces promotions, nous l'avons dit au travers des observations sur le code éthique, sur la situation de notre trésorerie, doivent prendre le relais, mais un relais efficace pour que l'action commune puisse avancer. Nous veillerons donc à renforcer les passerelles dans ce sens,

tout en proposant, le moment opportun, des aménagements à notre organisation, à notre fonctionnement pour plus d'efficacité, plus de cohésion». A cette occasion, le président Mopendza a exhorté les A.e.t à être des modèles et à faire que leur association ne puisse pas devenir une caisse de résonance, pour des desseins inavoués, contraires à l'esprit et à la lettre de leurs textes fondateurs. «Nous devons bannir, dans notre attitude vis-à-vis de la loi nationale et des institutions de la République, tout comportement déviant, toute attitude équivoque qui pourrait porter préjudice à notre association. Notre seul et unique crédo demeure l'amour et le service de la patrie sans

réserve. Et, l'engagement à défendre la nation toujours avec honneur et dignité. C'est ainsi que les grands anciens nous l'ont enseigné», a-t-il insisté. Notons que ces travaux ont été rehaussés de la présence des A.e.t Charles Richard Mondjo, ministre de la défense nationale, Jacques Yvon Ndolou, ambassadeur du Congo en Allemagne, Claude Emmanuel Eta-Onka, ancien ministre, et de ceux venus de l'intérieur du pays, sans oublier ceux venus du Bénin, du Burkina Faso et du Togo, en formation dans des écoles congolaises.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

Les directions départementales dotées en ouvrages scolaires destinés aux élèves

Dans l'optique de répondre à l'exigence un élève/ un livre, le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a doté les directions départementales sous-tutelles, de lots de matériels didactiques et pédagogiques dont des livres scolaires destinés aux élèves et aux enseignants. La cérémonie officielle relative à la remise de cette dotation a eu lieu jeudi 13 octobre 2016, à l'Inrap (Institut national de recherche et d'action pédagogiques, à Brazzaville, en présence des partenaires techniques et sociaux de l'éducation et des membres de l'A.p.e.c (Association des parents d'élèves et étudiants du Congo).



Les directeurs départementaux, posant avec un échantillon de livres.

Dans un premier temps, il s'est agi de la remise d'un lot de 14.722 ouvrages dédiés à l'éducation de base, dont le contenu a été particulièrement réservé à l'instruction civique et morale. Cette dotation est consécutive au renouvellement des programmes scolaires tel que souhaité par la 18^{ème} session du conseil national de l'enseignement, tenue peu avant la rentrée scolaire 2016-2017. Le lot est composé d'une part de manuels pour élève, et d'autre part, de

programmes et guides pédagogiques pour les enseignants du cycle secondaire. En comparaison aux 600.000 élèves qui constituent l'éducation de base, ce premier lot est loin de combler les objectifs du gouvernement de doter chaque élève d'un livre, a reconnu le ministre Anatole Collinet Makosso. «Nous avons donc à travailler durement que grâce à ces valeurs civiques que nous avons rééditées, nous puissions faire en sorte que chaque élève ait

son manuel, que l'enseignement de l'éducation civique soit effectif dans toute nos salles de classes du préscolaire au lycée», a-t-il indiqué.

En outre, Anatole Collinet Makosso a appelé les responsables pédagogiques de l'I.n.r.a.p et l'ensemble du personnel de maîtrise des établissements à organiser des sessions de forma-

tion continue des enseignants, afin de parfaire l'appropriation des concepts de citoyenneté et de l'éthique républicaine. Aux apprenants, il a souhaité que les manuels soient utilisés à bon escient afin de les transmettre à une autre génération d'élèves.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

Processus électoral

Le Roc demande la réorganisation consensuelle de la C.n.e.i

Le Roc (Rassemblement de l'opposition congolaise), une plateforme de l'opposition constituée de treize partis, s'est réuni en convention nationale, mercredi 2 novembre 2016, à l'Hôtel de la préfecture de Brazzaville, sous le patronage de Clotaire Mboussa Ella, président de la commission ad'hoc du Roc. Pour définir les nouvelles orientations et perspectives de son combat politique. Le Roc demande la réorganisation consensuelle de la C.n.e.i (Commission nationale électorale indépendante). A l'issue des travaux, un bureau de cinq membres, présidé par Clotaire Mboussa Ella, a été mis en place.



Le présidium.

Le Roc, qui n'entend pas jouer les seconds rôles dans les futures batailles électorales de l'année prochaine, a renforcé son fonctionnement. Dans le bureau mis en place, on retrouve Paul-Marie Mpouélé, comme vice-président, Armand Mpourou, président de la commission politique, A. Mayoundoula, président de la commission communication et relation publique, Christian Mbouma, président de la commission électorale, Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, porte-parole, Georges Nguékala, président de la commission de litiges et conciliation.

En effet, sur les treize partis qui compte le Roc, huit étaient représentés, deux excusés et trois absents. A l'ordre du jour figuraient entre autres points: l'adoption de la déclaration de principes, du règlement intérieur et de la charte d'éthique; la mise en place des instances dirigeantes (Bureau, commission de litiges et conciliation). La mise en place des instances s'est faite sur proposition du bureau ad'hoc où une équipe de cinq membres a été proposée à l'assemblée. Ce bureau proposé a été élu par acclamation. Tout comme la décision portant attribution des membres du bureau de la conférence des présidents, celle-ci a été, également, adoptée par acclamation. La convention a pris cinq recommandations dont entre autres: la recommandation sur la nécessité du redécoupage électoral sur les bases universellement reconnues et sur la mise en application de la biométrie pour les élections à venir conformément aux résultats de différents dialogues, notamment celui de Diata tenu par l'opposition; la réorganisation consensuelle de la commission nationale indépendante (Ceni); la recommandation sur la nécessité de mettre fin à la crise sécuritaire qui prévaut actuellement dans le département du Pool; la convention recommande la mise en place des conditions permissives de retour à la paix en vue de pérenniser le climat de paix et de sécurité de tous.

Dans son mot de clôture, Clotaire Mboussa Ella s'est réjoui du climat qui a prévalu tout au long des travaux et s'est engagé à «s'appliquer à la tâche avec détermination, loyauté et responsabilité dans l'intérêt général». «Nous devons nous affirmer sur le terrain, être le baromètre de la nouvelle ère qui s'ouvre à notre pays, travailler de manière à lui donner un souffle nouveau placé sous le signe de la rupture avec les vieilles pratiques», a-t-il dit. Il a, par ailleurs, indiqué que l'engagement des partis membres de la plateforme à œuvrer davantage et collectivement, pour l'unité de la communauté nationale doit primer sur toute autre considération. «J'appelle, ici, l'ensemble de l'opposition à s'unir dans un esprit de collaboration franche, pour les futures batailles électorales législatives, autour d'un projet politique commun», a-t-il indiqué.

Pascal-Azad DOKO

Célébration de la 11^e Journée mondiale des soins palliatifs

La prise en charge de la douleur est primordiale dans les soins palliatifs

La communauté internationale a célébré, samedi 8 octobre 2016, la 11^{ème} journée mondiale des soins palliatifs, sous le thème: «Vivre et mourir dans la douleur: inutile et évitable». A Brazzaville, l'Aca (Association congolaise «Accompagner») dirigée par Sr Eliane Julienne Boukaka et œuvrant dans le domaine des soins palliatifs, a organisé une série d'activités dont une

conférence-débat qui a eu lieu à son siège, et qui a été animée par quatre orateurs: Sr Eliane Julienne Boukaka, Dr Luptia Bassissila, médecin, Serge Edgar Mbon, vice-président de l'Aca et Cyr Samba, psychologue. Plusieurs personnalités dont la sénatrice Philomène Fouti Soungou, et de nombreux invités y étaient présentes, avec comme modératrice, Sr Thalina Kandza.

Parmi les activités réalisées par l'Aca à l'occasion de la célébration de la journée mondiale des soins palliatifs, il y a eu la formation au siège de l'Aca, le jeudi 6 octobre et la visite à domicile des malades régulièrement accompagnés par l'Aca, vendredi 7 octobre 2016. Les soins palliatifs contribuent à faire évoluer les mentalités. «Sortir de soi-même, aider ceux qui souffrent,



Sr Eliane Julienne Boukaka.

sans attendre d'avoir résolu ses problèmes: c'est trouver un chemin vers la réalisation de soi» constitue l'un des piliers sur lesquels se fonde l'action de l'Aca, organisme qui a, entre autres buts, de soutenir les proches des personnes malades, collaborer avec le personnel soignant pour l'intérêt des malades.

Dans son allocution d'ouverture, la présidente fondatrice de l'Aca, après avoir fait écho de l'expérience vécue à travers le monde au sujet de la douleur et en matière de soins palliatifs, a fait un rappel sur la célébration de la Journée mondiale des soins palliatifs, ses enjeux, objectifs et spécificités. Dans cet élan, Sr Eliane Julienne Boukaka a fait savoir que sous d'autres cieux, les soins palliatifs, qui constituent une nouvelle mentalité, sont une nouvelle approche. Sans contrôle de la douleur, il ne peut y avoir de soins palliatifs, car ceux-ci consistent à contrôler la douleur. Elle a relevé la pluri dimensionnalité de la douleur humaine, du fait que cette douleur peut être physique, psychologique, affective, etc. La prise en charge de la douleur est primordiale dans les soins palliatifs, a-t-elle poursuivi. La douleur se soigne. Face à la douleur, il ne faut pas se résigner à ne rien faire.

Pendant la conférence-débat, Dr Luptia Bassissila, Serge Edgar Mbon, vice-président de l'Aca et Cyr Samba, psychologue, ont présenté des communications, portant respectivement sur: «Rôle du médecin dans la prise en charge de la douleur», «Qu'est-ce qu'un bénévole de l'accompagnement doit faire?», «Choix de la société». Dans sa communication, Dr Luptia

Bassissila a fait savoir que le rôle du médecin est d'identifier la douleur et la traiter. Ayant présenté la classification des douleurs, la conférencière a souligné qu'un médecin formé en soins palliatifs traite mieux le problème de la douleur, avant de renchérir: «Dans le combat mené, l'idéal est qu'il y ait des médecins formés en soins palliatifs, parce que sous d'autres cieux, ceux-ci existent déjà».

Dans leurs communications respectives, Serge Edgar Mbon et Cyr Samba ont abordé quelques objectifs de la journée mondiale des soins palliatifs qui consistent à obtenir des fonds et de faire un plaidoyer pour la promotion des soins palliatifs dans le pays. La Journée mondiale des soins palliatifs est l'occasion de battre en brèche les idées préconçues sur les soins palliatifs. Aider les

personnes malades à vivre le plus confortablement possible leur maladie, constitue l'une des tâches à laquelle s'attèle l'Aca à travers la pratique des soins palliatifs qui sont une urgence pour tous.

Au cours de la conférence-débat, il a été fait remarquer qu'un des membres de l'Aca a subi une formation pour la fabrication de la morphine en Ouganda, en vue de soulager et traiter la douleur des patients sous leur tutelle. Cependant, cette formation a été rangée dans les tiroirs, faute d'autorisation. La conférence-débat s'est achevée par des questions-réponses, suggestions et autres contributions des participants qui ont permis à l'activité de revêtir toute son authenticité.

Gislain Wilfrid
BOUMBA

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES COORDINATION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DES PROJETS TUBERCULOSE ET PALUDISME	REPUBLIQUE DU CONGO Unité* Travail* Progrès
<h3>AVIS A MANIFESTATION D'INTERET</h3>	
Objet : Assistance technique pour l'actualisation des directives techniques sur la microscopie	
<h4>1. Contexte</h4> <p>Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention d'un montant global de 2 830 035 EUROS destinée à la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé « projet de lutte contre la co-infection TB/VIH », dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais à hauteur de 20% et couvrira la période du 1er juillet 2016 au 31 décembre 2017.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu une « actualisation des directives techniques sur la microscopie ». A cet effet, la coordination technique, administrative et financière du projet tuberculose (CTAF) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de la subvention pour payer les services d'un Assistance technique national (personne physique) dont la charge sera de conduire cette mission.</p>	<p>ans au moins dans l'élaboration, la révision ou l'actualisation des guides d'assurance qualité interne et externe sur la microscopie de projets financés par des institutions internationales (Banque Mondiale; Fonds Mondial, BAD, FIDA, etc.) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une bonne connaissance de la mise en œuvre des projets santé ; - Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.
<h4>2. Profil du consultant</h4> <ul style="list-style-type: none"> - Etre résident au Congo Brazzaville ; - Etre titulaire d'un diplôme de médecin biologiste ou équivalent ; - Etre un expert en assurance qualité interne et externe de la microscopie ; - Justifier d'une expérience pertinente de 8 	<h4>3. Dépôt des candidatures</h4> <p>Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Coordonnateur de la CTAF, au plus tard le 08 novembre 2016 à 14 heures, sous pli fermé à l'adresse ci-dessous :</p> <p>A l'attention du : Dr J. Claude EMEKA, Coordonnateur de la CTAF Adresse : En face du CHU de Brazzaville, à côté du CICR Tel : 055115702/ 069310107 Brazzaville, Congo</p> <p>NB. Les Termes de référence peuvent être consultés ou retirés à la même adresse ou être demandés par mail à l'adresse suivante : emekamamina27@yahoo.fr ou Bayinagil@yahoo.fr Fait à Brazzaville, le 24 octobre 2016</p> <p style="text-align: center;">Docteur Jean C. EMEKA Coordonnateur du projet</p>

Faculté des sciences de la santé

Deux nouveaux médecins spécialistes de chirurgie générale formés au Congo

Les docteurs Fana Judith Pamela et Nzaka Moukala Carmich Daimler, purs produits de la Faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi, ont soutenu, vendredi 28 octobre 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, leurs mémoires de spécialistes de chirurgie générale. Sous la direction du Professeur Prosper Alain Bouya, chirurgien urologue, Directeur du Diplôme d'études spécialisées (DES) de chirurgie générale à la Faculté des sciences de la santé, Judith Pamela Fana a investigué sur le thème: «*Prostatectomie radicale à Brazzaville, 9 cas préliminaires*»; Carmich Daimler Nzaka Moukala, pour sa part, a travaillé sur le «*Traitement des éviscération post-opératoires au CHU de Brazzaville: Prothèse versus raphie*», sous la direction du Professeur Raoul Massengo, chirurgien viscéral. C'était devant un jury composé de: président: Professeur Raoul Massengo; vice-président: Professeur Armand Moyikoua (traumato-orthopédiste); membres: Professeur Godefroy Okiémy (chirurgien vasculaire); Professeur Prosper Alain Bouya.

Après l'obtention de leur doctorat en médecine, au terme de cinq ans de formation dans la spécialisation au C.h.u de Brazzaville et, après des examens écrits, oraux, pratiques et la soutenance, avec brio, de leurs mémoires, les deux impétrants ont été déclarés, par le jury, admis au diplôme d'études spécialisées de chirurgie générale. Ils deviennent, pour ainsi dire, les 31e et 32e chirurgiens formés au Congo. Depuis l'ouverture de cette formation spécialisée, à ce jour, le Congo compte sa 10e promotion de chirurgiens formés sur place. A la grande satisfaction des formateurs

locaux, exprimée par le Professeur Prosper Alain Bouya, responsable du DES de chirurgie à la Faculté des sciences de la santé, s'adressant particulièrement aux décideurs politiques. «*Dans notre pays, parfois on sous-estime les cadres locaux. D'aucuns pensent que nous ne sommes pas capables de former nos cadres sur place. Et là, nous venons de former les chirurgiens généralistes. Un motif de satisfaction et de fierté. Car, nous sommes rassurés, qu'avec tout ce que ces jeunes ont subi comme formation, coupée au stage soutenu, ils sont capables de réaliser des opérations qu'un médecin généraliste*



Docteur Fana Judith Pamela.



Docteur Nzaka Moukala C. D.



Les docteurs Fana Judith Pamela et Nzaka Moukala Carmich Daimler avec les membres du jury.

ne peut pas faire. Autrement dit, ils sont à même de faire de grandes interventions chirurgicales, réservées, uniquement, qu'à des chirurgiens. C'est pourquoi, nous pensons que les décideurs devraient nous aider à équiper nos structures, de façon que nous soyons capables

de donner une formation à un nombre important de médecins qui soient à la hauteur de ce diplôme. Car nous ne devons pas être que des théoriciens. Il nous faut, donc, des équipements. Ainsi, plutôt que d'envoyer former des médecins à l'étranger, où cette formation revient plus

REMERCIEMENTS

Wilmath de Machault s'en est allé le dimanche 25 septembre 2016.

Bantsimba-Mbika Jean-Guillaume est sorti de la misère et a échangé la terre pour les cieux: «*Je passe par la mort, au séjour de la vie et ne perds, en mourant, que la mortalité! Je monte vers mon Dieu, je m'en vais vers mon père. Finis les combats...*»

Merci à ceux qui m'ont accompagné lors de ce passage et se sont tenus aux côtés de Jean Séraphin Alain, de Jean-Baptiste Fray, de Virginie, de Bède Florentin, de Fanie Mireille et de tous les autres!

Qu'ils trouvent, dans ces modestes mots, la gratitude de leur action.

Adieux mes chers parents, mes amis précieux!



chère, et quand ils reviennent, doivent encore subir un stage d'adaptation, il vaut mieux privilégier la formation locale», a fait savoir Prosper Alain Bouya. Car, entre autres objectifs fixés: former beaucoup de chirurgiens généralistes qui soient capables d'exercer un peu partout dans le pays. Puisqu'aussi bien, les hôpitaux généraux se construisent dans tous les chefs-lieux de départements. Ce qui amoindrirait les évacuations des malades vers les grands centres urbains. L'un des impétrants, Docteur Carmich Nzaka Moukala, n'a pas voilé ses sentiments, à propos de cette formation: «*C'est un sentiment de satisfaction car, nous étions nombreux à faire ce concours de spécialisation, nous étions au moins*

neuf, mais à la fin, il n'y a que deux qui ont fini leur formation. Pour cela, j'encourage les amis médecins qui voudront faire la chirurgie générale de s'inscrire au concours. Beaucoup de personnes estiment qu'au Congo, on ne peut pas former un chirurgien généraliste, parce que le matériel ne permet pas une formation soutenue. Erreur. Toute ma formation, je l'ai faite à l'Université Marien Ngouabi, ma spécialisation comprise. La formation est bonne. Et, je voudrais encourager tous ceux qui veulent faire la spécialité de chirurgie, de s'inscrire au concours prévu au mois de décembre prochain», a-t-il insisté.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS INDIVIDUELS NATIONAUX



Date: 03 Novembre 2016

Pays: République du Congo Brazzaville

Description de la mission: Evaluation finale du projet Conjoint Villages du millénaire

Nom du Projet: Projet Villages du Millénaire

Durée de la mission: 40 Jours Les Termes de référence de la mission sont disponibles au bureau du PNUD et sur le site suivant:

- UNDP Procurement; <http://procurement-notices.undp.org/> sous le numéro 33984 Les propositions doivent être déposées à l'adresse suivante «Bureau du PNUD

à Brazzaville, Angle Avenue Foch/Rue Behagle» ou envoyées à l'adresse électronique ic.soumission.cg@undp.org, au plus tard le 08 Novembre 2016 à 17H30. Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des Achats répondra par écrit ou par courrier électronique standard et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée. Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Jean-Felix Issang Chargé de Bureau

OFIS store
w Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu!

sunset 2 Lenny 2 rainbow JAM Highway Star

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)

Ministère de l'économie forestière, du développement durable Le bois produit dans le Nord Congo doit passer par le port de Pointe-Noire

A l'issue d'une étude relative aux modalités d'amélioration des conditions de transport et de compétitivité de la filière bois du Nord Congo, une recommandation a été faite pour que le bois produit dans le Nord Congo soit évacué par le Port autonome de Pointe-Noire, en empruntant la voie fluviale ou la route à partir de la zone Nord. La construction de la route Pointe-Noire/Brazzaville/Ouesso offre une grande opportunité aux entreprises forestières de pouvoir évacuer leurs productions à des coûts abordables.

La recommandation d'évacuer, par le port de Pointe-Noire, le bois produit dans le Nord Congo a été faite dans un rapport présenté mardi 4 octobre 2016, lors d'un atelier organisé dans la salle de conférence du Restaurant Espace Traiteur, à Brazzaville, sous le patronage de Pierre Taty, directeur de cabinet du Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. Ce rapport est relatif à une étude réalisée par le bureau d'études «Forest resources management», représenté par son directeur, Nicolas Bayol, et financée par le P.p.e.c.e (Programme de promotion de l'exploitation certifiée des forêts). L'objet principal de cette étude était de fournir des données socio-économiques comparatives sur les différents corridors logistiques d'évacuation des bois et produits de bois du Nord Congo.



Pierre Taty

Ce rapport a permis d'identifier un axe de transport de moindre coût et de formuler des propositions d'actions visant à améliorer les conditions logistiques sur l'axe Pointe-Noire, permettant ainsi une meilleure compétitivité des bois en provenance de la partie septentrionale du pays.



Vue des chefs et des représentants des entreprises forestières du nord Congo.

L'étude a proposé des recommandations à mettre en œuvre. L'atelier a regroupé plus d'une cinquantaine de participants venus des administrations publiques et des entreprises forestières et de l'A.f.d (Agence française de développement). Jusque dans les années 80, la quasi-totalité de la production grumière du Nord Congo était évacuée au Port de Pointe-Noire par le corridor fleuve-rail, les coûts de transport ferroviaire étant plus compétitifs. A partir de 1991, le port de Brazzaville a commencé à connaître un engorgement consécutif à la sous-capacité structurelle du C.f.c.o (Chemin de fer Congo Océan). Par ailleurs, les fleuves Sangha et Oubangui connaissent, depuis plusieurs années,

un étiage prononcé, avec 5 à 6 mois de rupture de navigation. C'est ainsi que les sociétés du Nord Congo avaient décidé d'exporter leur bois par le port de Douala, avec l'avantage d'un délai d'évacuation court, environ une semaine, cependant avec de nombreuses tracasseries administratives. Les conséquences étaient néfastes au plan social et économique pour le pays, avec notamment la réduction drastique des activités au niveau des sociétés de prestation de services au Port de Brazzaville et au Port autonome de Pointe-Noire, la mise en chômage d'une partie des travailleurs et un important manque à gagner pour l'Etat.

Mais, depuis 2000, dans le cadre des différents programmes de développement, d'importants projets ont été réalisés en matière d'infrastructures, notamment le bitumage des routes Pointe-Noire/Brazzaville et Oyo/Owando/Makoua/Ouesso. Ces infrastructures peuvent permettre aujourd'hui aux sociétés forestières du Nord Congo d'évacuer leur bois par le port de Pointe-Noire. C'est ce qui a été recommandé par l'étude qui a été adoptée avec amendement lors de l'atelier dirigé par Pierre Taty.

Philippe BANZ

REMERCIEMENTS

Brice Arsène Mankou, Ancien journaliste à La Semaine Africaine, et Guy Mabounda, ancien journaliste à l'O.r.t.b remercient, parents, amis et connaissance, de France, du Canada et du Congo qui les ont assistés, lors du décès de leur tante et mère, Mme Simone MOULOMBO KIONGO, décédée le 7 septembre 2016 à l'hôpital Mercy de Metz, en France. A l'occasion du 45e jour de son décès, comme le veut la tradition familiale, une messe a été demandée en sa mémoire, le samedi 22 octobre 2016, à la chapelle Saint-Esprit de Borny, à Metz. Ont pris part à cette cérémonie: la famille MABOUNDA, la communauté congolaise de Metz ainsi que plusieurs congolais de la diaspora, venus de différents départements de France.

Repose en paix maman.

progrès réalisés dans les aspects du développement non liés au revenu, comme par exemple l'accès aux services de base comme l'éducation, la santé et la formation professionnelle», a-t-il dit. Bien que le Congo soit considéré comme l'un des pays les plus scolarisés d'Afrique au Sud du Sahara, a reconnu Djibrilla Issa, l'éducation et la formation ne semblent pas répondre aux attentes de la société de



Djibrilla Adamo Issa et Anatole Collinet Makosso.

scolaires. A la lumière des débats, il a été retenu que des solutions sont envisagées pour assurer une éducation de qualité aux élèves congolais, pour les préparer à affronter le marché du travail et trouver emploi. A cette occasion, Djibrilla Adamo Issa a réaffirmé l'engagement de son institution, à accompagner le Congo dans la réforme de son système éducatif. «Même si les données les plus récentes indiquent que la pauvreté a reculé au Congo entre 2005 et 2015, près de 36% de la population continuent de vivre avec moins de 1,25 dollars par jour. Ce combat pour la réduction de la pauvreté et le partage de la prospérité qui nous anime et guide nos actions, est freiné par l'inégalité des

l'économie de marché. «La situation du chômage témoigne de ce fait. Je voudrais vous assurer de la disponibilité de la Banque mondiale à vous accompagner dans vos efforts pour doter le Congo en capital humain», a-t-il affirmé. Pour Anatole Collinet Makosso, cette cérémonie de présentation est une opportunité pour les partenaires ainsi que les cadres et agents des différents ministères de l'éducation, pour maîtriser les enjeux de la stratégie sectorielle de l'éducation et d'envisager ensemble, les dispositions à prendre pour garantir un plein succès à ce projet.

Philippe BANZ & Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Grande école du numérique du Congo

Le premier ministre Clément Mouamba a lancé les activités

Spécialisée dans la formation gratuite sur les technologies de l'information et de la communication, la Grande école du numérique du Congo a ouvert ses portes à Brazzaville, le 17 octobre 2016, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, à l'Hôtel Radisson Blu, en présence d'une poignée des membres du gouvernement, des représentants du système des Nations-Unies au Congo, de la présidente de ladite école, Nyckia Fylla Saint-Eudes, etc.



Clément Mouamba au milieu pendant le lancement officiel

La Grande école du numérique du Congo est un établissement de formation technique et professionnel qui impulsera le monde du numérique au Congo. Elle envisage de former plus d'un millier de congolais aux métiers de l'informatique d'ici à 2018. Dès lors, 40 professeurs en T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) seront formés d'octobre à décembre 2016, ensuite s'ensuivra la formation de 960 intégrateurs et développeurs web dès janvier 2017. Ce projet répond aux objectifs que s'est fixé le gouvernement dans le sous-secteur enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, à savoir: l'emploi comme objectif prioritaire; le développement des formations courtes, professionnelles et qualifiantes accessibles au maximum des Congolais; des formations sur un secteur porteur comme le numérique et source de diversification pour l'économie du pays.

Pour le Premier ministre Clément Mouamba, le Congo est plus que jamais tourné vers le développement du numérique qui est une porte d'opportunités pour résorber le chômage des jeunes devenu crucial. Il a évoqué la volonté du Président de la République d'ériger un cadre institutionnel approprié notamment en instituant un Ministère de l'économie numérique et de la prospective, pour montrer l'importance que le Congo attache au développement du numérique. «Un effort important d'investissement est consenti et se poursuivra par le gouvernement sur des infrastructures numériques, notamment l'informatisation de l'administration financière et la construction du réseau de la fibre optique», a-t-il notifié.

Par ailleurs, le premier ministre a invité la jeunesse à s'approprier cette école, laquelle leur permettra de se positionner sur le marché de l'emploi dans le monde numérique. Ouverte gratuitement aux Congolais de plus de 18 ans ayant au minimum atteint le niveau secondaire, la Grande école du numérique du Congo est une réponse au déficit en ressources humaines constaté dans le secteur des T.i.c. Elle se présente comme un pourvoyeur de personnel qualifié pour relever l'un des défis importants de l'émergence du Congo: la formation des ressources humaines dans tous les domaines. «Le code, c'est l'anglais de demain, pour tout poste, dans tous les secteurs de l'économie comprendre un minimum de programmation sera indispensable. Quand on sait que 90% des métiers nécessiteront des compétences numériques d'ici à 2025», a indiqué Nyckia Fylla de Saint Eudes, présidente de la Grande école du numérique du Congo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kessou (Face au cdf)
Tél : (+242) 05309238 / 055691075

Brazzaville : 03 Av Cardinal André Bignenda (Face à la Marine)
Tél : (+242) 055501873 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Congo Terminal

Acquisition de deux portiques de quai installés au Port autonome de Pointe-Noire

La société Congo Terminal, concession de Bolloré Ports, a renforcé ses investissements au P.a.p.n (Port autonome de Pointe-Noire), avec l'acquisition de deux nouveaux portiques de quai de dernière génération. Ces équipements ont été présentés le 27 octobre 2016 par Pierre Bellerose, Directeur pays de Bolloré Transport & Logistics, et Laurent Palayer, Directeur général de Congo Terminal. Ils confirment ainsi l'ambition du pôle Bolloré Ports de faire de Pointe-Noire, la principale porte d'entrée du bassin du Congo et la première plateforme portuaire de transbordement en Afrique centrale. Avec les quatre portiques existants et déjà en service, les deux nouveaux portiques vont améliorer significativement la capacité de Congo Terminal et, partant, la productivité du Port autonome de Pointe-Noire.

Les nouveaux équipements installés au Port autonome de Pointe-Noire permettent, dorénavant, de répondre aux besoins de plus en plus croissants des armateurs internationaux et des partenaires commerciaux de Congo Terminal, dans ce sens qu'ils sont capables de manutentionner des navires de 16.000 conteneurs. Ce qui est à peu près la taille maximale des navires qui accostent sur les côtes africaines actuellement. «*Nous pouvons accueillir ce genre de navires sans limitation de taille ni de capacité. Raison pour laquelle nous avons décidé d'investir dans des portiques de plus grande capacité. Ces équipements vont nous permettre de traiter les navires de façon plus rapide, d'augmenter la productivité et donc le turn over des navires à Pointe-Noire. C'est un argument commercial extrêmement important vis-à-vis de nos clients armateurs qui sont nettement plus favorables à amener de plus gros navires, à faire transiter leurs lignes à Pointe-Noire, grâce à ce matériel*», a expliqué Laurent Palayer le Directeur général de Congo Terminal. Ces deux nouveaux portiques ont coûté environ 11 milliards de francs Cfa. Ils ont une portée de 62 mètres (contre 45 mètres pour les précédents), pour une capacité de levage de 65 tonnes, soit deux conteneurs de 32 tonnes.

Engagements tenus malgré la crise

Depuis 2009, le pôle Bolloré Ports, à travers sa filiale Congo Terminal, a engagé d'importants investissements pour faire du Port autonome de Pointe-Noire, une plateforme portuaire moderne et performante, à la hauteur des plus grands ports du monde et parmi les plus performants d'Afrique. Ces investissements ont porté, d'une part, sur l'approfondissement et l'allongement des quais. 1,5 kilomètre de linéaire de quais seront ainsi disponibles d'ici à la fin de l'année 2016. D'autre part, ils concernent l'acquisition de systèmes d'information modernes, de nombreux équipements d'exploitation

et de manutention dont 4 grues mobiles, 16 portiques de parc RTG, 6 portiques de quai. Pour la seule année 2016, le montant des investissements s'élève à 34 milliards de francs Cfa. En seulement quelques années, Congo Terminal a quasiment doublé ses surfaces de stockage, qui ont atteint aujourd'hui plus de 32 hectares exploitables (dont 10 gagnés sur la mer). Cette surface devrait dépasser les 40 hectares, lorsque les derniers travaux des quais D seront achevés à la fin de cette année. «*C'est un projet sur 27 ans avec un investissement total de 377 milliards de francs Cfa. A ce jour, on a investi, en 6 ans, environ 200 milliards de francs Cfa. Grâce à ces nouvelles infrastructures, le Port autonome de Pointe-Noire a, aujourd'hui, la capacité de traiter plus d'un million de conteneurs par an, contre 150.000 conteneurs en 2009. En 2014, Congo Terminal a manutentionné plus de 600.000 conteneurs*», a affirmé Pierre Bellerose, le directeur pays de la Division Bolloré Transport & Logistics du Groupe français Bolloré. A la question de savoir comment la Division Bolloré T&L réalise-t-elle ces investissements, malgré la crise mondiale, Pierre Bellerose explique: «*Compte tenu de sa situation géographique et nautique, le Congo est l'endroit idéal pour développer ce genre de projets. En le faisant, nous poursuivons trois objectifs: le premier, c'est de servir la population, servir le pays. Aujourd'hui, il rentre à peu près 90.000 conteneurs par année, pour la consommation et le développement économique du pays.*

Le deuxième, c'est pour desservir la sous-région. Près de 300.000 containers que nous recevons vont dans la sous-région. Enfin, le troisième fait partie du plan de développement économique du pays, c'est-à-dire redonner au port de Pointe-Noire et au Congo, sa vocation de pays de transit. Ce pays a toujours été un pays de transit, depuis le 19ème siècle». Aujourd'hui, ajoute-t-il, avec le développement des routes, des ponts et toutes les infrastructures menées par le gouvernement, le port s'inscrit dans cette dynamique. Congo Terminal est affecté, comme toutes les entre-



Pierre Bellerose.



Laurent Palayer.



Pierre Bellerose pendant l'interview.



Laurent Palayer répondant aux questions des journalistes.



Le déchargement des portiques.



Une vue des portiques dans le bateau.

prises de la sous-région, par la conjoncture mondiale qui touche aussi bien le trafic maritime que le trafic terrestre. «*Bien sûr qu'il y a moins de travaux, moins de développement dans le domaine pétrolier. Cela affecte le volume, mais on continue de travailler. Il y a toujours des opérations qui accostent. Le port n'a aucun problème de congestion. Dès leur arrivée, les navires sont déchargés au plus en 24 heures, et repartent. Les bateaux qui vont vers la sous-région chargent automatiquement. Il n'y a aucune attente, aucun délai*», a dit Pierre Bellerose. Et Laurent Palayer d'ajouter: «*Même si effectivement aujourd'hui on*

a une réduction d'activités, nous serons prêts à pouvoir démarrer dans les meilleures conditions, lors de la reprise économique, grâce à tous les investissements qui ont été faits et qui sont en cours». Les investissements de Congo Terminal ont permis au Port autonome de Pointe-Noire de faire des avancées significatives qui se sont traduites par: la réduction du temps moyen à quai des plus gros navires qui est passé de 3 jours à moins de 24 heures; la suppression des attentes sur rade des navires porte-conteneurs et, enfin, une grande capacité de manutention portuaire, avec plus de 75 mouvements en chargements

l'ensemble du Groupe Bolloré Transport & Logistics, pour ses investissements et son engagement à faire du PAPN la principale plateforme portuaire de la sous-région». Pour mettre à profit ces investissements importants, Congo Terminal mène une politique de ressources humaines centrée sur la formation et le transfert de compétences. Cela permet la création de nombreux emplois locaux et le développement de nouvelles compétences. La société compte environ 750 collaborateurs permanents, formés aux techniques de gestion portuaire les plus modernes. Auxquels il faut ajouter, chaque année, une trentaine de stagiaires pour une immersion en milieu professionnel. Enfin, Congo Terminal se dis-



Accostage du navire transportant les portiques.



Les portiques au Port autonome de Pointe-Noire

et déchargements par heure. La réduction du coût de passage portuaire (en baisse d'au moins 50%) devrait elle aussi se poursuivre. Présente sur les lieux lors de l'arrivée de ces portiques, la Directrice commerciale du Port, Mme Lady Flore Itoua a exprimé sa satisfaction à l'endroit de la division Bolloré Ports. «*Ce partenariat public-privé n'apporte que de bonnes choses. Aujourd'hui, il est plus aisé de traiter les navires jusqu'à 15.000 TEUS. Pour nous, autorités portuaires, cela veut dire être plus compétitif et donc être capable de répondre aux attentes des usagers du port. Au nom du directeur général du port, empêché, je voudrais féliciter Congo Terminal et*

tingue aussi par sa sensibilité sur la question du genre, en offrant aux femmes la possibilité d'exercer des métiers généralement réservés aux hommes. Dans les différents ateliers techniques et à l'exploitation, il y a, désormais, des mécaniciennes, des soudeuses, des conductrices d'engins de manutention, etc. Signalons que Bolloré Ports est un pôle de la Division Bolloré Transport & Logistics du Groupe Bolloré, l'un des dix premiers groupes mondiaux de transport et de logistique. Bolloré Ports opère depuis 2009 le Terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire, via sa filiale Congo Terminal.

«Je suis fier d'être chrétien, au sens noble du terme»

Pourquoi? Parce qu'un chrétien est celui qui suit le Christ. Il a les yeux fixés sur lui. Il marche comme s'il voyait l'invisible. Il met ses pas dans ceux du Christ. Il écoute et demeure avec lui, chez lui, en lui. Un chrétien n'est pas seul. Il est habité par la trinité. C'est un fidèle de Dieu. De par son baptême, il est prêtre, prophète et roi. C'est un «*autre Christ*», un «*autre Paraclet*». Saint-Paul appelle le fidèle laïc: «*un Saint*». En somme, il est un acteur et un témoin d'un autre monde. Par sa pratique, il bouleverse le monde et change le cours de l'histoire. Balthazar a dit de lui que «*le laïc, ce chrétien représente le sacré dans le monde profane, il réalise le Royaume de Dieu dans le royaume du monde*».



Père Georges Loemba-Ndendé.

Le message des évêques m'a réveillé de mon sommeil léthargique

Pourquoi? Parce que, c'est un texte pour notre temps, un texte fort, audacieux, courageux et de foi. Parce qu'il est traversé à la fois par une conviction mystique et un engagement pastoral et social. Il est ouvert à l'écoute de la société africaine et congolaise.

Oui, l'Eglise n'est pas indifférente à ce qui se passe dans la sous-région Afrique centrale au sens large eu égard au phénomène du fondamentalisme islamique d'une part, et de la fragilité dans ses dérives de la transition démocratique de notre pays, d'autre part (N°3). De ce message, je suis éclairé par quatre leçons. La première, la vision mystique; la deuxième, la sagesse vivante séculaire magistériel; la troisième, l'ins-truction sur la théologie politique et la dernière est l'appel à une prière action.

1- De la vision mystique (n°6-8)

Celle-ci s'enracine dans la parole de Dieu. Paul à Timothée nous dit que «*toute l'écriture est inspirée de Dieu. Elle peut te donner la sagesse. Elle est utile pour l'enseigner la vérité, réfuter l'erreur, corriger les fautes et te former à une juste manière de vivre*» (2Tim 3, 15-16).

La bible, en effet, est la première source du dynamisme de la mystique chrétienne. Nos évêques m'ont permis de fréquenter les Ecritures sur les textes fondateurs et majeurs de la paix et du dialogue aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau Testament. Comme a dit Saint-Jérôme: «*Ignorer les Ecritures, c'est ignorer le Christ*».

2- Du magister ecclésial (n°11.12.13.14.20.23.24.29.30.31.32)

«*L'Eglise est experte en humanité*». Elle a une tradition

vivante séculaire. Le Pape Pie XII affirme que «*ignorer l'enseignement social de l'Eglise, c'est mettre sa foi et ses mœurs en danger*». De fait, le message des évêques m'a stimulé à revisiter ma bibliothèque et de relire la sagesse magistériel des Papes. Pour François «*la joie de l'évangile*», le discours à Assise du 20 septembre 2016, son message de paix du 1^{er} janvier 2016 et son discours à l'occasion des 50 ans de la communication sociale en 2013, ainsi que Benoît XVI, avec «*Africae munus*» (2011), Saint Jean-Paul II, avec son message sur le dialogue islamo-chrétien en 2002 et sa constitution apostolique «*Spirituali militum curae*» de 1986. C'est encore non sans intérêt que j'ai relu Paul VI in «*Populorum progressio*»: «*le développement est le nouveau nom de la paix*» puis «*Ecclesiam Suam*» sur le dialogue et ses exigences avec

les autres religions. Enfin, le Concile Vatican II, qui distingue les Constitutions, les Décrets et les Déclarations parmi lesquelles celle relative aux relations avec les religions non chrétiennes, notamment avec les Musulmans, à savoir «*Nostra aetate*» (1964).

3- De la théologie politique (n°25-28. 32-33)

L'intelligence a-t-elle déserté l'Eglise? Non! L'Eglise a-t-elle gardé la capacité d'appréhender le réel existentiel? Oui! Ce message de nos évêques m'a séduit et instruit sur la théologie politique. J'ai redécouvert, avec plaisir et satisfaction, quel est l'horizon (le but ou l'objectif) de la politique qui est le bonheur de tous, c'est-à-dire le bien commun (les conditions existentielles qui permettent aux groupes et aux individus pour leur plein épanouissement tant matériel, social et spirituel, aux niveaux familial, national et international). Aussi, de la légitimité politique, celle-ci se vérifie par la qualité de la paix sociale pérenne.

En outre, «*du malaise démocratique*», nos évêques en appellent au dialogue. Le mot est lâché: le devoir de s'asseoir. «*On peut dire ici que c'est l'entrée de la réconciliation et du pardon en politique*» ce, pour une culture et une éducation à la vérité, à la tolérance, à l'unité et à la justice.

In fine, en cette année extraordinaire de la Miséricorde édictée par le Pape, laquelle se termine le 20 novembre 2016, nos évêques font un plaidoyer à double fond auprès du Président de la République, en tant que garant de la paix, de la sérénité et de la sécurité, pour un geste noble et digne d'éloge dans ce sens. Celui-ci est attendu pour les familles concernées et pour toute la Nation: la libération de tous les prisonniers politiques non régulièrement jugés (sans procès) d'une part et la pacification du Pool, d'autre part.

4- De la prière action (n°31-34)

Leur appendice, en son chapitre V est un appel, lequel se cristallise sur la prière pour la paix, que nous qualifions d'une prière action mobilisatrice et réflexion collective pour un témoignage dynamique et d'exemplarité «*en humanité*». Il y a ici une invite rogatoire à mettre en mouvement toute la cour céleste: Saint-Michel, les Saints patrons, les Anges gardiens et Marie. Car la prière met en mouvement le monde, elle fait trembler les prisons, elle a un rayonnement cosmique. Oui, la vie chrétienne est une révolution et un art. «*Le Christ ne propose pas une révolution de type social ou politique, mais celle de l'Amour, réalisée dans le don total de sa personne par sa mort sur la croix et sa résurrection. Sur cette révolution se fondent les béatitudes. Elles fournissent un nouvel horizon de justice inaugurée dans le mystère Pascal et grâce auquel nous pouvons devenir justes et construire un monde meilleur*» (Benoît XVI, «*Africae Munus*» n°26).

Père Georges LOEMBA NDEDE
Responsable du Foyer de Charité de Liambu

«Le chrétien est en droit de refuser la souffrance gratuitement offerte...»

Textes: 2 Macc. 7, 1-2.9-14; Ps. 16(17); 2Thess 2, 16-3,5; Lc 20, 27-38.

Frères et sœurs, ce 32^e dimanche est le premier du mois de novembre dévolu à la commémoration des fidèles défunts. Cette tradition chrétienne trouve son sens dans notre espérance en la résurrection qui est au centre des textes liturgiques de ce dimanche.

Une transition de la rétribution temporelle au salut éternel prend corps dans le récit des martyrs d'Israël que rapporte la première lecture. Déjà tous ces enfants «*dopés*» par la croyance au Dieu d'Israël, parlent de la vie après la mort non plus en termes hypothétiques d'éventualité mais en termes de conviction ferme que rien ne pouvait évincer, pas même les tortures du roi tortionnaire, quoique jusqu'au temps de Jésus (et après lui d'ailleurs) la résurrection des morts continue à diviser des avis.

Dans cette même perspective, l'évangile met Jésus en face des Saducéens (ceux) qui pensent que la résurrection des morts est à la fois un leurre et une fausseté doctrinale, aux termes d'une prescription du code mosaïque de la famille, encadrant le remariage qu'ils utilisent pour détruire la doctrine de la résurrection.

La défense que présente Jésus est d'autant plus intéressante que dans un premier temps, il déjoue la malice de ses interlocuteurs fondée sur la loi de la Lévirat (ou d'Obalé comme chez les Obamba du Gabon), pour dire qu'au ciel il n'y aura plus de mariage pour que des aînés et des cadets ou des neveux et des oncles se déchirent au sujet des femmes épousées par succession familiale sur terre. On est «*enfants de Dieu et de la résurrection*»; et dans un second temps, il part lui aussi de Moïse pour signifier: «*Que les morts ressuscitent*»; «*Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Tous en effet vivent pour lui*».

Frères et sœurs,

Aujourd'hui nous convenons en effet que Jésus-Christ est mort et ressuscité d'entre les morts. C'est notre credo. Comme lui, les fidèles défunts, ceux qui meurent dans l'amour, ressusciteront. Au ciel, heureux, ils vivront éternellement. Cela crée pour nous fidèles du Christ, l'exigence de travailler à la conversion pour être jugés dignes du «*monde à venir*».

Mais il faut aussi relever que sur ce chemin de conversion, des débordements opposés qui défigurent l'espérance chrétienne ne sont pas rares.

Bien-aimés dans le Seigneur, la béatitude céleste qu'il convient de rechercher passe-t-elle par l'institution d'une «*miser-titude*» terrestre au point où le chrétien serait invité à la résignation devant les structures avilissantes qui enténébrent son histoire universelle et individuelle?

Chers frères et sœurs, le martyre des jeunes-gens de la première lecture ne traduit pas une aversion de la vie et de l'ordre temporel, moins encore une expression de la sordidité de celle-ci. Ils ont été amenés à l'abandonner en fonction de la hiérarchie des biens. De ce point de vue, Dieu étant le «*Souverain-Bien*», ils ont accepté le sacrifice de leurs vies qui en sont des émanations.

Donc une foi obscure et entachée de naïveté, saupoudrée de balourdise qui nous désarme dans la lutte— puisque la vie est un combat—pour le mieux-être temporel, collectif et individuel, constitue une offense à Dieu, étant donné que «*l'attente de la nouvelle terre, loin d'affaiblir en nous le souci de cultiver cette terre, doit plutôt le réveiller... Car ces valeurs de dignité, de communion fraternelle et de liberté, tous ces fruits excellents de notre nature et de notre industrie (...) nous les retrouverons plus tard, mais purifiés de toute souillure...*» (GS. n° 39).

Ainsi, notre vie actuelle nécessite tous les soins possibles; elle est une étape fondamentale, irremplaçable de la vie dans le monde à venir; la vivre intensément dans l'ordre du salut et dans un effort permanent d'esquive du péché est une action de grâces au Créateur. Nous sommes appelés à l'accomplissement de l'exigence performative qui confère aux chrétiens le statut des «*vivants*» et non pas des «*morts*» sur la terre comme au ciel!

Le chrétien est en droit de refuser, par de justes moyens, la souffrance gratuitement offerte par une société tournée vers la haine et l'égoïsme. La foi en un monde heureux et l'espérance en la résurrection à venir ne s'en opposent pas, bien au contraire!

Bien-aimés dans le Seigneur, si saint Paul nous dit «*priez pour que nous échappions aux gens pervers et mauvais, car tout le monde n'a pas la foi*» comme lui, moi je vous dis: «*priez pour l'épanouissement de tous les enfants de Dieu, dans l'amour et agissons en vue d'une fraternité véritable, car nous ne sommes pas tous et toujours de bonne-foi*!». Amen!

Abbé Edmond M'BIMI BASSIMAS, Etudiant.

Archidiocèse de Brazzaville

Messe en mémoire des ouvriers apostoliques défunts

Conformément à la tradition de l'Eglise qui réserve la liturgie du 2 novembre à la commémoration des fidèles défunts, l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, présidera le mardi 8 novembre 2016, à 16h, en la cathédrale Sacré-Cœur, la célébration eucharistique en mémoire des ouvriers apostoliques défunts ayant œuvré dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Le peuple de Dieu y est convié afin de prier pour le repos éternel de ces ouvriers apostoliques défunts.

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DIRECTION GENERALE DE L'EPIDEMIOLOGIE
ET DE LA LUTTE CONTRE LES MALADIES
COORDINATION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE
ET FINANCIERE DES PROJETS TUBERCULOSE
ET PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Objet: Assistance technique pour l'actualisation du manuel de gestion des médicaments antituberculeux

1. Contexte

Le gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, une subvention d'un montant global de 2 830 035 EUROS destinée à la mise en œuvre d'un nouveau projet intitulé «*projet de lutte contre la co-infection TB/VIH*», dans le cadre du nouveau modèle de financement (NMF). Ce projet est cofinancé par l'Etat congolais à hauteur de 20% et couvrira la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, il est prévu une «*actualisation du manuel de gestion des médicaments antituberculeux*». A cet effet, la coordination technique, administrative et financière du projet tuberculose (CTAF) a l'intention d'utiliser une partie des fonds de la subvention pour payer les services d'une Assistance technique nationale (personne physique) dont la charge sera de conduire ladite mission.

2. Profil du consultant

- Etre résident au Congo Brazzaville;
- Etre titulaire d'un diplôme de pharmacien ou équivalent;
- Justifier d'une expérience de 8 ans au moins dans l'élaboration, la révision ou

l'actualisation des manuels de gestion des médicaments de projets financés par des institutions internationales comme (Banque Mondiale; Fonds Mondial, BAD, FIDA, etc.);
- Avoir une bonne connaissance de la mise en œuvre des projets de santé;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique;
- Ecrire et parler couramment le français. La connaissance de l'anglais serait un atout.

3. Dépôt de candidatures

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au Coordonnateur de la CTAF au plus tard le mercredi 16 novembre 2016 à 14 heures, sous pli fermé à l'adresse ci-dessous:

A l'attention du: Dr J. Claude EMEKA,
Coordonnateur de la CTAF
Adresse: En face du CHU de Brazzaville,
à côté du CICR
Tel: 055115702/ 069310107
Brazzaville, Congo

NB. Les Termes de référence peuvent être consultés ou retirés à la même adresse ou être demandés par mail à l'adresse suivante: emekamamina27@yahoo.fr ou Bayinagil@yahoo.fr

Fait à Brazzaville le, 03 novembre 2016

Docteur Jean C. EMEKA
Coordonnateur du projet

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante...

Ouverture de la grande école du numérique

La Gemc (Grande école du numérique du Congo), sise dans l'enceinte de l'immeuble Makassi, derrière l'évêché de Pointe-Noire, a ouvert ses portes au public, mercredi 19 octobre dernier, au cours d'une cérémonie officielle ayant connu la participation de: Benoit Baty, ministre délégué, chargé de l'économie numérique, Antoine Thomas Nycéphore Fylla Saint Eudes, ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, Pierre Albert Victor Bayonne, administrateur-maire de l'arrondissement 1 Lumumba et d'autres autorités de la place.

Après le mot de bienvenue de l'administrateur-maire du premier arrondissement, Serge Nicolas, vice-président et expert international, a présenté ainsi l'objectif de la Gemc: «La Gemc a été fondée à l'initiative du gouvernement du Congo, et tout particulièrement par le nouveau ministre de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, ici, présent. L'objectif de la Grande école du numérique du Congo est de former d'ici à 2017, mille personnes aux métiers du numérique, en République du Congo, afin d'apporter sur le marché de l'emploi une main d'œuvre qualifiante et très recherchée.» Mme Nickya Fylla Saint Eudes, présidente de ladite école a dit à cette occasion: «Le programme tiré du marché de l'emploi au Congo, est focalisé sur la technologie la plus répandue. C'est entre autres, la construction des sites web, afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et adultes sans emploi ni formation.» A

l'issue de la formation, a-t-il ajouté, «deux issues s'offrent aux apprenants: rechercher un emploi salarié auprès des entreprises publiques et privées; s'orienter vers l'auto-emploi par la création d'une petite entreprise individuelle ou en partenariat.» Benoit Baty, coupant le ruban symbolique, pour inaugurer officiellement cette école, a promis soutenir l'initiative. «De nos jours, tous les commentaires sur le numérique convergent en ce que, l'économie numérique constitue un levier pour l'emploi et pour la diversification du développement économique. En effet, la création de la Grande école du numérique du Congo, dont l'ouverture a été placée sous le haut patronage du premier ministre, chef du gouvernement est la preuve constante de l'attachement du pouvoir public aux métiers du numérique dans notre pays. Tradition affichée par la grande école du numérique du Congo. Initiative privée hautement saluée par le secteur de la formation qualifiante, de renforce-



Mme Nickya Fylla Saint Eudes.

ment continu des capacités de l'élite numérique. Elle vient s'arrimer aux efforts que déploient déjà, depuis des années, les autres acteurs du code système numérique à l'instar des autres. C'est ici, le lieu bien choisi de féliciter les acteurs de notre écosystème numérique auquel

s'ajoute, aujourd'hui, la Gemc que j'entends, avec ma charge de l'économie numérique de la prospective, par délégation du premier ministre, soutenir pleinement.»

Equateur Denis NGUIMBI

Santé

Faire de la nutrition, une priorité nationale

Brazzaville abrite du 3 au 5 novembre 2016, un atelier régional de repositionnement institutionnel de la nutrition, comme facteur de développement. Près d'une quarantaine de participants, venus de: la R.d.c, la R.c.a, le Cameroun, le Tchad, la Guinée équatoriale, le Gabon y prennent part. Ouvert par Clément Mouamba, premier ministre, chef du gouvernement, cet atelier a été marqué par cinq allocutions s'articulant autour de l'importance de la nutrition dans la formation du cerveau, du système immunitaire, bref de la croissance de l'enfant. La malnutrition demeure l'une des causes de la mortalité infantile. Les 1000 premiers jours allant de la grossesse à l'an 2 du nourrisson sont un stade crucial, car il y va de l'avenir de l'enfant. Les enfants bien nourris pendant les deux premières années de la vie ont plus de fortes chances de réussir à l'école et de devenir des adultes productifs tout au long de leur vie. Environ 45% des décès sont attribuables à la malnutrition. La population de malnutris en Afrique centrale a augmenté de 143,7%, de 2014 à 2016, comparée à la période 1990-1992. D'où toute l'importance de la nutrition; y investir, c'est opter pour la croissance économique et le progrès en Afrique.

Pdss II (Programme de développement des services de santé)

Lancement des visites médicales dans les ménages.

Dans le cadre du Pdss II (Deuxième programme de développement des services de santé), projet cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale, il est prévu la visite des ménages par les agents de santé (relais communautaires), visite dénommée «Arc-en-ciel». A Brazzaville, le lancement officiel des visites a eu lieu le 27 octobre 2016, lors d'une cérémonie présidée par Dominique Obissi, directeur départemental de la santé de Brazzaville.



Le Dds Brazzaville remettant le kit à un agent.

Deux cent quarante relais communautaires ont été formés, en effet, pour effectuer ces visites. Celles-ci vont concerner, dans un premier temps, le département de Brazzaville, précisément, quatre arrondissements: Makélékélé, Bacongo, Mfilou et Madibou, avant de s'étendre à l'ensemble du territoire national.

Ces relais communautaires serviront de trait d'union entre la communauté et les centres de santé. Ils vont identifier les problèmes de santé des ménages visités, afin de les orienter vers le centre de santé le plus proche, pour une assistance médicale appropriée. Il s'agit, en clair, de diagnostiquer les problèmes de planification familiale, d'eau, d'hygiène et d'assainissement, de vaccination, de santé infantile et maternelle, de nutrition et des maladies telles que le paludisme et la diarrhée.

L'opération consistera, également, à sensibiliser les populations sur l'organisation des services de santé, par exemple, en ce qui concerne le niveau de compétence de prise en charge dévolu à chaque structure de santé comme le C.h.u (Centre hospitalier et universitaire), l'hôpital général, l'hôpital de référence ou de base, ainsi que le centre de santé intégré (C.s.i).

L'opération «Arc en ciel», consistant à faire des visites à domicile, vise à motiver les populations à fréquenter, régulièrement, les centres de santé, pour des mesures de prévention et de promotion de leur santé. En même temps, il permet l'amélioration de l'offre des services de qualité par le personnel de santé.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

AGS POUR RUSTIEH



CONGO, ENTREPRENEURIAT & EMERGENCE 2025

Après avoir vécu fastement les cérémonies d'avènement de la Nouvelle République issue de la Constitution du 06 Novembre 2015, Brazzaville abritera les **08 et 09 Novembre 2016** un évènement économique majeur : **La première édition des Assises Nationales de l'Entreprise Congolaise (ANEC 2016)**.

Ce rendez-vous d'envergure va constituer un moment fort de réflexion, d'échanges et de débats sur le passé, le présent et surtout l'avenir de l'entrepreneuriat et de l'entreprise au Congo.

Ces travaux, qui s'inscrivent dans la démarche du **PLAN CONGO EMERGENCE 2017-2036**, vont servir de base à l'élaboration d'un plan d'action intitulé « **CONGO ENTREPRENEURIAT ET EMERGENCE 2025** ».

La participation comprend :

- Plusieurs intervenants de haut niveau dont des invités étrangers spéciaux d'Afrique et d'Europe ;
- Environ 500 décideurs, représentants des administrations, des établissements publics, des entreprises privées, des cabinets conseils et dans l'accompagnement de l'entrepreneuriat ;
- Des sponsors et exposants nationaux ;
- Les porteurs d'idées et les promoteurs de projets d'entreprise.

Administrations publiques, PME, Entrepreneurs, vous y êtes tous invités.

Infoline : (242) 22 281 54 35 / (242) 06 683 13 13

08 - 09
Novembre 2016

Palais des Congrès
BRAZZAVILLE



VIVEZ LA NBA AU CALME SUR LES BOUQUETS CANAL+



NBA TV

A PARTIR DES CHAINES CANAL+
N°105



OKLM TV

A PARTIR D'ACCESS
N°126

**DISPONIBLES
DES MAINTENANT !**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

Festival international du rire Tuseo

La 9^e édition a tenu toutes ses promesses

La neuvième édition du festival Tuseo, le rendez-vous le plus hilarant de la capitale congolaise, a vécu et a répondu aux attentes du public et des organisateurs. Elle s'est déroulée du 27 au 29 octobre 2016, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville. La cérémonie d'ouverture a été patronnée par Bienvenu Mépépé-Sidobé «Cœur-à-cœur», lui-même humoriste, devenu, depuis quelques temps, directeur de la coopération et de la communication au Ministère de la culture et des arts. En présence de Lauryathe Céphyse Sautget-Bikouta, initiatrice et directrice dudit festival.

Pendant trois jours, le public a ri à gorge déployée, avec les humoristes congolais (Naz-R., Princia Lina, Titus Kosmas, Juste Parfait, Weifar); et ceux venus de la République Démocratique du Congo (Emmanu Tara), du Gabon (Manitou et famille), du Cameroun (Bouna Nguanzong), du Burkina Faso (Kaboré), de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry (Oumar Manet), du Togo (Frédéric Gakpa), du Mali (Cheknito) et de la France (Roukiata Ouédraogo), lesquels ont tous démontré leur savoir-faire.

Pour Bienvenu Mépépé-Sidobé, représentant le ministre de la culture et des arts, «Tuseo, hormis le divertissement qu'il apporte veut faire de Brazzaville, la ville de l'éveil et de la promotion de l'humour au profit de la culture». Parlant des objectifs et de la prestation des artistes à ce festival, la directrice, Lauryathe Bikou-

ta, a souligné: «Les objectifs ont été atteints, parce que tous les artistes ciblés sont arrivés, ce qui n'arrive pas souvent. C'est pourquoi, je voudrais remercier tous nos partenaires. Nous étions très



Lauryathe Bikouta entourée des artistes et invités.

heureux de faire cette édition. Et, personnellement, j'ai beaucoup ri le premier jour, j'ai eu le temps d'être dans la salle et de suivre le festival, du début jusqu'à la fin. Je pense donc que c'est une réussite. Après une édition annulée en 2015, il y avait



Deux humoristes sur scène.

de l'appréhension à refaire cette nouvelle édition». «J'avoue, a-t-elle expliqué,

que les prestations des artistes ont été excellentes. Et surtout, je sors avec une bonne image des prestations des artistes de Brazzaville. J'insiste sur Brazza, parce que la plupart du temps, c'était beaucoup plus la programmation étrangère qui

était dominante dans Tuseo. Aujourd'hui, nous pouvons être soulagés de voir qu'on est pas obligé d'être saturé par les artistes étrangers, ce n'est pas dans le mauvais sens! Mais, nous commençons à donner de la place à l'humoriste congolais. C'est ce que nous avons souhaité. Et ça commence à venir, grâce à une nouvelle dynamique sortie notamment de Brazza comédie show, avec Brazza land et d'autres activités autour du rire. Je pense que cette graine est en train de pousser. Je sais qu'il y a des choses à améliorer pour le festival mais, je salue l'engouement du public et demande au gouvernement et aux sociétés du pays de nous soutenir, car ce n'est pas facile!».

Signalons que le Festival Tuseo a créé une association dénommée Association

IN MEMORIAM

3 novembre 2007 - 3 novembre 2016

Voici aujourd'hui neuf (9) ans qu'il a cru bon au Seigneur de rappeler à Lui, notre très cher frère, mari et père NINO NICOLAS Aimé, pour les intimes «Grand NINO», officier des F.a.c à la retraite.



M. Yavanguel, agent Télé Congo, et famille, la veuve NINO, née NGAMPHA Delphine, le Commandant Christian OSSY-NINO de la Gendarmerie Nationale, ainsi que tous les enfants NINO : Juvet, Judicaël, De Vaugelas, Chabrier, Elnith et tous les petits-fils NINO regretteront

toujours tes joies et ton amour que tu nous as procurés et qui restent des souvenirs pour chacun de ceux qui t'ont connu et particulièrement pour nous. Nous maintiendrons cette flamme jusqu'au jour où le Seigneur nous réunira dans sa maison. A cet effet, des messes d'action de grâces ont été dites, le jeudi 3 novembre 2016, en sa mémoire, successivement dans les paroisses: Sainte Marie de Ouenzé, à 6h 15 mn, Saint Louis Grignon de Montfort de Mikalou, à 6 h et à Saint Pierre Claver de Ouessou, à 6h. Des messes d'action de grâces sont aussi prévues, le dimanche 6 novembre 2016, à Sainte Marie de Ouenzé, aux messes de : 6h 15 mn, 9h et 11h, à Saint Louis Grignon de Montfort, aux messes de : 6 h et 9 h et, enfin, à Saint Pierre Claver de Ouessou, aux messes de: 7h 30mn et 9h 30mn.

Merci Seigneur, merci papa, merci pour le modèle et la vie.

Tuseo France qui a une antenne au Congo, afin que les objectifs du festival continuent à être atteints. D'après sa directrice, le festival doit aussi être un outil social pour le développement humain dans le domaine des loisirs, de la culture et des arts, ludique et du bien-être. «Ça ne sera pas seulement les spectacles sur scène, mais il y a d'autres activités autour du rire pour le développement social de l'être

humain», a-t-elle confié. Rendez-vous à la dixième édition du Festival Tuseo prévue en 2018, qui sera, certainement, plus attractive et mieux organisée, comme l'a souhaité le ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, lorsqu'il a reçu, récemment, en audience l'équipe dudit festival.

Alain-Patrick MASSAMBA

AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) CONSULTANTS INDIVIDUELS NATIONAUX

Date: 03 Novembre 2016



Pays: République du Congo Brazzaville

Description de la mission: Evaluation finale du projet Appui au processus de décentralisation

Nom du Projet: Projet Appui au processus de décentralisation

Durée de la mission: 40 Jours

Les Termes de référence de la mission sont disponibles au bureau du PNUD et sur le site suivant:

- UNDP Procurement; <http://procurement-notices.undp.org/> sous le numéro 33985

Les propositions doivent être déposées à l'adresse suivante «Bureau du

PNUD à Brazzaville, Angle Avenue Foch/Rue Behagle» ou envoyées à l'adresse électronique ic.soumission.cg@undp.org, au plus tard le 08 Novembre 2016 à 17H30.

Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des Achats répondra par écrit ou par courrier électronique standard et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Jean-Felix Issang
Chargé de Bureau

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI NOTAIRE

93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville, Brazzaville - République du Congo
B.P: 13646/ Tél.(s) :+(242) 05.596.77.86/06.669.26.76/06.412.71.92
E-mails: officenotmouandza@yahoo.fr/officenotsmb@gmail.com

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
GROUPE TECHNOLOGY HOUSE SARLU
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa
Siège Social: C4-23 OCH, Arrondissement 4 Moungali III, Brazzaville.

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée GROUPE TECHNOLOGY HOUSE, en sigle GTH, Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital d'un million (1.000.000) de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG/BZV/12 B 3627 du vingt-huit octobre deux mil seize, établi par Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT Plaine le vingt-six octobre deux mil seize, sous folio 189/17, numéro 2293, l'associé unique de la société suscitée avait décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-après:

- Entreposage;
- Expédition des courriers et colis.

En conséquence, les dispositions de l'article 2 des statuts ont été modifiées de manière suivante:

La société a pour objet:

- Location et vente de voitures et véhicules;
- Bâtiments et travaux publics;
- Prestation de services et vente de matériels informatiques et électroniques;
- Tourisme et Fret aérien;
- Expédition des courriers et colis;
- Coiffure (Homme et femme);
- Commerce général-Import/Export;
- Entreposage;
- Habillement.

Deux exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 octobre 2016, sous le numéro 16 DA 930 et mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M2/16-2060.

Pour avis,
Me Aubierge Prisca
MOUANDZA
BOUFOUENI

Fédération congolaise de cyclisme

Armel Lajuve Lengou: des «idées» et un «programme ambitieux»

La petite reine congolaise vient-elle de trouver l'homme idéal pour conduire ses destinées pour le quatre prochaines années? En tout cas, le nouveau président de la Féco (Fédération congolaise de cyclisme), élu le lundi 30 octobre 2016, affirme avoir des idées et un programme particulièrement ambitieux.

Armel Lajuve Lengou affiche à peine 36 ans d'âge, et était considéré comme un outsider dans la course à la présidence. Pourtant, il a fini par s'imposer aux dépens de quatre autres candidats, et non des moindres, notamment Maurice Kiwounzou "Maurel", Paul Kéla, Auguste Ndala et Rufin Bakouétana qui étaient en lice pour succéder à Simon René Bokoko Iloy, lequel avait renoncé à la course après avoir dirigé la Fédération pendant seulement quatre ans.

Selon l'entourage d'Armel Lajuve Lengou, cette victoire serait le fruit d'un gros travail réalisé auprès des ligues départementales et des coureurs cyclistes, le



Armel Lajuve Lengou (à l'extrême droite) et quelques membres du comité exécutif de la Féco.

point fort de sa campagne étant la confiance aux gens ayant le sens de responsabilité, très proches des cyclistes et, donc, particulièrement concernés. Le nouveau président nourrit, d'abord, l'ambition de redynamiser les cellules de base pour la relance de la petite reine au Congo. «Nous allons

procéder à la restructuration de nos ligues et nos clubs afin de leur permettre d'être efficaces et mettre des gens qu'il faut, afin que notre cyclisme puisse aller de l'avant», a-t-il déclaré. Et d'ajouter: «Nous irons dans tous les départements, installer, progressivement, des ligues, des sous-ligues pour que le

cyclisme soit vulgarisé à travers tout le pays (...). Je vous assure, avec la magnifique route que le président nous a dotés, tout le monde sera émerveillé.»

L'ancien vice-président de la Ligue de Pointe-Noire veut aussi mettre tout en œuvre pour que les coureurs cyclistes prennent leur rang parmi les meilleurs du continent, en leur offrant «les conditions que d'autres pays ont», a-t-il expliqué.

Comme la plupart des associations nationales, le cyclisme est traversé par des divisions et des conflits d'hommes. Pour sortir de cette situation, il préconise d'abord, avoir sa bécane: «C'est un problème lancinant, mais on va se sacrifier pour doter les pratiquants du matériel moderne». Travailler avec honnêteté et volonté est le crédo du nouveau président de la Féco, qui demande aux coureurs cyclistes de se remettre au travail.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Bureau de la Féco. Président: Armel Lajuve Lengou. 1er vice-président: Prince Franceli Batchi. 2e vice-président: Mouanda Mayoukou. 3e vice-président: Joseph Complex Koumba. Secrétaire général: Gaston Gambou. Secrétaire général adjoint: Mireille Nzienguet. Trésorière générale: Simone Mporo. Trésorière adjointe: Bossimbva née Berjima Magalie Doumanga. Membre: Victor Lavicky. Commissariat aux comptes: Chantal Ornéa Djouboué et Ngoyo Koumba.

Maintenant au travail!

Ce début de mois de novembre verra s'achever le processus de mise en place des fédérations sportives nationales. En principe, la boucle sera bouclée par le tennis de table, le taekwondo et le judo. Et les choses sérieuses pourront commencer.

Chaque responsable élu pourra, alors, se mettre à exécuter le programme du président élu. Programme qui devient celui de la fédération. Les plans directeurs étant connus, il leur restera à faire davantage preuve d'imagination pour que les choses bougent réellement à Brazzaville ainsi qu'à l'intérieur du pays. Dès à présent, les présidents des fédérations doivent se mettre en branle et montrer toute la plénitude de leur intelligence, pour accomplir leurs devoirs.

Le sport est un jeu simple qui n'aime ni les simplistes ni les simplistes. Il fonctionne selon ses lois qui ne sont pas celles d'ailleurs, et selon des critères qui tiennent de ses origines, de la nature des hommes et de sa magie.

Délégués des ligues et des clubs ainsi que ceux des différents corps de métiers étaient libres dans le choix des hommes et des femmes qui, quatre ans durant, animeront ces fédérations. Des fédérations que tout le monde veut responsabiliser, en menant à bien leur politique. Le profil que l'on donne du dirigeant actuel est celui d'être totalement mangé par la discipline sportive choisie, librement acceptée, un dirigeant responsable, digne, compétent. Nous ne voulons plus dans nos instances dirigeantes des hommes inspirant la nausée, respirant l'intrigue et la rapacité à satisfaire des intérêts égoïstes et partisans, souffrant de bougeotte, créant des missions onéreuses. Ceux qui, hier, baïllonnaient les témoins gênants avec quelques pépites d'argent et des promesses de voyage en délégation.

L'on ne vient pas aussi au sport pour perpétuer une routine qui consiste à organiser un championnat avec plus ou moins de bonheur, réaliser des sauts de puces à l'étranger après avoir pillé la précaire trésorerie des fédérations alors que les résultats ne suivent jamais. L'on vient au sport pour servir, moralement, intellectuellement, matériellement et non pour en faire une vache à lait ou une ruche intarissable à miel. Il faudra, aux nouveaux élus ou réélus, réfléchir plus profondément en sortant des sentiers battus. Sinon en quoi se démarqueraient-ils des autres qui ont enfanté la faillite du sport national?

Jean ZENGABO

Arts martiaux

Me Equateur Denis Nguimbi plus outillé que jamais!

Sportif né, Me Equateur Denis Nguimbi, ceinture noire 3e Dan de karaté, style Shotokan, arbitre et juge kumité B à la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires de Pointe-Noire, directeur technique du club O.k.c (Olympic karaté club), vient de prendre part avec brio au séminaire de renforcement des capacités aux notions de taekwondo organisé, le 8 octobre dernier, par la Féco-tae (Fédération congolaise de taekwondo) à l'intention des journalistes sportifs de la ville océane. Nous l'avons surpris en pleine séance d'entraînement dans son dojo, sis dans l'enceinte du C.e.g 30 Mars, à Tié-tié dans le troisième arrondissement. Entretien!



Me Equateur recevant un diplôme de participation.

*Maître! Vous avez pris part au séminaire d'initiation aux notions élémentaires de taekwondo, alors que vous êtes un pratiquant du karaté style shotokan. Existe-t-il une différence entre les deux styles?

**Répondre à cette question m'obligerait à développer une thèse, or l'espace qui nous ai réservé est petit. Mais qu'à cela ne tienne, je vais aller à l'essentiel, en commençant par la tenue. La veste du karatéka est ouverte, alors que celle du taekwondo est fermée. Au karaté, il n'y a ni port de casque, ni de plastron pour protéger la tête et le tronc. La durée du combat pour les catégories juniors et seniors est de trois rounds de deux minutes avec une minute de repos entre les rounds, soit neuf minutes. Alors qu'au karaté, le combat ne dure que trois minutes. Profane que vous êtes, vous voyez que les arbitres font les mêmes gestes au cours d'un combat, mais le langage utilisé est différent pour les deux disciplines.

Au taekwondo, par exemple, après le salut, l'arbitre ordonne le début du combat en disant «Joon-bi» (prêt!) et «Shi-jak» (commencez!). Au shotokan, l'arbitre dit «rei!» (Salut), puis annonce «hajime» (commencez). Pour arrêter un combat, on dit au taekwondo «keuman», au shotokan, «yame». Le gestuel et le langage sont différents, l'un de l'autre, bien qu'il y a des similitudes dans certains coups frappés. La liste n'est pas exhaustive.

*Au sortir de ce séminaire, peut-on affirmer que vous êtes maintenant un maître comblé?

**D'emblée, je dirai non. L'objet de la connaissance est inépuisable. «Je sais une chose c'est que je ne sais rien»,

disait un philosophe contemporain. De ce point de vue, la vie est une école, je vais continuer à toujours apprendre pour atteindre tant soi peu la perfection dans la pratique des arts.

*Loin d'être un secret maître, si on oppose un karatéka et un taekwondo de même niveau sur le tatami qui va l'emporter?

**A cette question, je dirai que de ma vie de pratiquant et d'ancien compétiteur, cela n'est pas possible. Toutefois, d'une manière générale, dans un combat de rue, c'est le plus intelligent et le plus rapide qui gagne. Retenez seulement que lorsque vous êtes pratiquant des arts martiaux de haut niveau, il vous est fait interdiction formelle de se livrer à la bagarre dans n'importe quel milieu non autorisé, au risque de faire la prison.

*Auriez-vous un message particulier

à lancer à l'endroit de tous ceux qui veulent apprendre le karaté

**Je dis toujours que le karaté a fait et continue à faire la fierté de notre pays tant au plan national qu'international. De nos jours, la jeunesse s'intéresse de moins en moins à sa pratique. Or le constat est que, la plupart des pratiquants encore en activité sont presque au bout du rouleau, raison pour laquelle, j'invite la jeunesse à s'inscrire dans un club de quartier, au lieu de s'adonner à l'alcool. Vous êtes notre relève. La pratique des arts martiaux développe en nous des vertus cachées.

Propos recueillis par
Noëllie BOUANGA

Contacts: 05 537 56 13

Basket-ball

De nouveaux dirigeants à la tête de la Fécofet

La Fédération congolaise de basket-ball s'est dotée de nouveaux dirigeants. Les élections se sont déroulées le mardi 1er novembre 2016, et c'est le ministre Bruno Jean Richard Itoua qui en est le président, pour un mandat de quatre ans.

Bruno Jean Richard Itoua succède à Firmin Dinga. Ce dernier, candidat à sa propre succession, au départ, avait, finalement, retiré sa candidature, à quelques jours du scrutin, tout comme Albert Mboussa, l'autre candidat en lice pour la course à la présidence de l'instance dirigeante du basket-ball congolais.

Le plus grand défi du nouveau comité exécutif est l'organisation de l'Afro-basket masculin, à Brazzaville, en août 2017.



UNION EUROPÉENNE DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

PROFIL DU POSTE

CADRE DU POSTE

Dénomination du poste: Chauffeur

Affectation: Délégation de l'Union européenne en République du Congo (Brazzaville)

Domaine d'activité: Administration

Catégorie: Agent Local V

Situation: Vacant

CONTENU DU POSTE

1) Finalité générale:

Conduire les véhicules de la Délégation, assurer le transport des agents pour leurs déplacements dans la ville de Brazzaville et accomplir des missions à l'intérieur du pays.

2) Durée du contrat

Indéterminé après une période d'essai de 6 mois

3) Fonctions et responsabilités:

Conduire les véhicules de la Délégation dans le respect du code de la route et selon le planning fourni.
Distribuer du courrier dans la ville.
Entretien et nettoyage des véhicules du parc automobile de la Délégation.
Diverses tâches ponctuelles et accessoires.

EXIGENCES DU POSTE

4) ÉTUDES ET FORMATION

Un niveau d'enseignement secondaire est souhaité Permis «B» obligatoire.

5) EXPERIENCE

Cinq années minimum de préférence dans une représentation diplomatique.

6) CONNAISSANCES

Conduite véhicule et connaissance approfondie de la ville de Brazzaville et du pays.

die de la ville de Brazzaville et du pays.

Une bonne connaissance en mécanique serait un atout

7) APTITUDES

- Aptitude à la communication
- Aptitude relationnelle
- Politesse et courtoisie
- Aptitude sur la sécurité
- Bonne présentation

Aptitudes linguistiques

Expression orale, lecture et écriture du français: Bon

8) QUALITÉS PERSONNELLES

Discrétion, honnêteté, sens de la responsabilité et de la confidentialité.

Les candidats doivent être ressortissants des Etats ACP ou de l'Union européenne.

Les candidatures doivent être composées de :

- 1 lettre de motivation en français,
- 1 curriculum vitae dûment rempli exclusivement selon modèle à retirer à la Délégation
- les noms et contacts de deux personnes de référence pouvant être consultées.

Les candidatures doivent être déposées, sous pli fermée à l'adresse suivante:

«Candidature au poste vacant AL 156748- Confidentiel

Madame Saskia DE LANG
Ambassadeur-Chef de Délégation
Délégation de l'Union européenne
en République du Congo
Impassé Av. Auxence Ickonga,
Face Ambassade d'Italie
B.P: 2149- E-mail: delegation-congo-brazzaville@eeas.europa.eu
La date limite de réception des candidatures est fixée au 30 novembre 2016 à 17h11

Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha

Un nouveau siège pour la Direction départementale de la S.n.e dans la Sangha

La Direction départementale de la S.n.e (Société nationale d'électricité) à Ouesso, dans le Département de la Sangha, a désormais un siège flambant neuf. Celui-ci a été inauguré jeudi 27 octobre 2016, par Serge Blaise Zoniaba, ministre de l'énergie et de l'hydraulique, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence du ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, du préfet de la Sangha, Jean-Christophe Tchicaya, du président du Conseil départemental, Emmanuel Akouelakoum, du directeur général président du directoire de la S.n.e, Louis Kanoha Elenga, du directeur général adjoint de la S.n.e chargé de la production et du transport, Léon Armand Ibovi, des directeurs centraux et départementaux de la S.n.e et ceux d'autres départements ministériels exerçant à Ouesso, des secrétaires généraux du Département de la Sangha et du Conseil départemental. En marge de l'inauguration du siège de la Direction départementale de la S.n.e, le ministre Zoniaba a remis symboliquement à son collègue Fylla Saint-Eudes, les clés de l'école professionnelle des filles, entièrement réhabilitée par la S.n.e, en présence de Louis Kanoha Elenga.



Le ministre Serge Blaise Zoniaba coupant le ruban.

au deuxième étage; un bâtiment annexe abritant un groupe électrogène, avec des toilettes pour le personnel d'entretien. L'immeuble va héberger au rez-de-chaussée le service commercial, au premier étage les services techniques et le bureau du chef d'agence commerciale, et au deuxième étage, la direction départementale. L'accès aux différents niveaux se fait par des escaliers à droite à deux volées avec palier de repos. Sont prévus à l'arrière du bâtiment, des escaliers de type hélicoïdal métallique avec une seule volée, à noyau plein qui sert d'escalier de secours. Toutes les ouvertures extérieures sont en baies vitrées et les ouvertures intérieures en bois massif. Le tout pour un coût global de 521.201.750 francs Cfa (Hors taxes), soit 619.708.881 francs Cfa (Toutes taxes comprises). Entreprise de plus en plus tournée vers la modernité et engagée à relever ses nouveaux défis en matière d'accès à l'énergie électrique, la Société nationale d'électricité tient à accroître et améliorer ses services pour le bonheur de sa clientèle. Après le siège de la Direction départementale de Ouesso, qui a toute son impor-

Jeudi 27 octobre était un jour solennel pour les populations de Ouesso, qui ont manifesté leur liesse et se sont mobilisées pour donner tout son éclat à la cérémonie d'inauguration du siège flambant neuf de la Direction départementale de la S.n.e, et de l'Ecole professionnelle des filles, réhabilitée par la S.n.e.

Circonscrivant l'événement, le directeur général président du Directoire de la S.n.e a dans son discours précisé que «le projet de construction de cet immeuble est une initiative du Directoire de la S.n.e, dans le but d'accompagner le gouvernement de la République à travers la municipalisation accélérée pour doter le pays d'infrastructures». C'est un engagement qui avait été pris, à l'occasion de la célébration dans le département de la Sangha de la 55ème édition de la fête nationale du 15 août,



Le préfet de la Sangha, les deux membres du gouvernement, et ceux du directoire de la S.n.e.



Louis Kanoha Elenga prononçant son discours.



Les filles de l'école professionnelle réhabilitée.

que la ville de Ouesso a abritée l'an dernier dans le cadre de la municipalisation accélérée des départements. A cette occasion, la Société nationale d'électricité avait lancé deux autres projets, dont l'achèvement a eu lieu peu avant les festivités du 15 août. Il s'agit de la construction d'une cité de quatre villas servant de lieu d'habitation aux cadres de l'entreprise évoluant à Ouesso et de la réhabilitation de l'école pro-

fessionnelle des filles, un projet en activité depuis plus d'une année. Par ailleurs, le président du Directoire de la Société nationale d'électricité a profité pour traduire aux populations de Ouesso sa satisfaction, ainsi que celle de ses collègues membres du Directoire de l'entreprise et de l'ensemble des travailleurs «pour l'œuvre accomplie dans le but d'améliorer les conditions de travail» des collaborateurs, «et d'offrir à leur

clientèle de Ouesso, un espace de travail digne de ce nom», en raison dit-il «de l'essor que connaît Ouesso en cette période d'urbanisation des chefs-lieux des départements, impulsée par le président de la République et son gouvernement». Le directeur général président du Directoire de la S.n.e n'a pas manqué d'exprimer la gratitude de tout le personnel de l'entreprise et de son directoire au président de la



La façade principale du siège départemental de la Sangha..

Republique et son gouvernement «pour son projet de société volet boulevard énergétique qui dote le pays d'infrastructures d'électricité de manière à augmenter le taux d'accès à l'électricité aux populations de notre pays». Il a également remercié les deux membres du gouvernement présents à Ouesso à cette occasion, le préfet du département de la Sangha, le président du Conseil départemental et tous les invités

qui ont rehaussé de leur présence la cérémonie. La Direction départementale de la S.n.e à Ouesso est un bâtiment construit en aggloméré creux de 15 cm avec système de murs rideaux sur la façade principale, qui comprend entre autres, un bâtiment administratif de type R+2, avec une terrasse en dalle, bâti sur une superficie de 816 m² dont 295 au rez-de-chaussée, 295 au premier étage et 226 m²

tance en raison de la construction du barrage hydro-électrique de Liouesso dans le Département de la Sangha, la prochaine étape sera probablement la construction du siège de la Direction départementale de la Cuvette.

**Aristide Ghislain
NGOUMA**

Contribution au débat sur le dialogue national inclusif au Congo

L'espoir sur le dialogue a semblé naître chez les Congolais, avec la présentation du programme d'actions du gouvernement par le Premier ministre, le 3 juin 2016 à l'Assemblée nationale. Récemment, les évêques de l'Eglise catholique ont exhorté, à l'issue de leur 45^{ème} assemblée tenue du 11 au 16 octobre 2016, à Brazzaville, les Congolais à aller au dialogue national sans exclusive. Mais, selon toute vraisemblance, ce dialogue annoncé a du plomb dans l'aile.

On entend des sons dissonants: les uns, irréductibles, campent à la frontière du dialogue pour le rejeter. Ils se posent la question sur le pourquoi du dialogue, alors que le pays, selon eux, va bien et est en paix. En revanche, d'autres, apparemment plus nombreux, l'appellent de tous leurs vœux. Ils le réclament en raison du climat politique qu'ils jugent malsain et dégradé au lendemain de l'élection présidentielle. Pas seulement: ils prennent aussi en considération le contexte général dominé par l'immobilisme des institutions, l'injustice sociale, l'enrichissement sans cause, la corruption endémique, la pauvreté, le chômage, etc. Tenant compte des imbroglios politico-judiciaires résultants de la proclamation des résultats de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 par la Cour

constitutionnelle, la France, les Etats-Unis d'Amérique, l'Union européenne, l'O.i.f (Organisation internationale de la Francophonie) et l'Union africaine ont tous appelé la classe politique congolaise au dialogue. Le dialogue national inclusif dont il s'agit ne part pas de rien. Il découle des situations réelles caractérisées par des dysfonctionnements dans la vie politique nationale. A l'origine de la crise, c'est essentiellement l'absence de consensus sur les modalités de la gouvernance politique, à savoir: l'alternance démocratique, la commission électorale indépendante, la transparence du processus électoral, le découpage électoral, etc. Le principal fait qui caractérise la crise post-électorale est la légitimité du pouvoir issu de l'élection du 20 mars 2016. La légitimité est la pierre philosophale qui



Raymond Ombaka.

transforme en or le plomb vil du pouvoir de fait. La légitimité est cette qualité qui fonde en droit l'autorité des gouvernants et leur permet de demander l'obéissance des gouvernés sur une autre base que la raison du plus fort... L'autorité légitime est celle dont l'avènement est survenu sans rupture constitutionnelle, en application des textes en vigueur. Illégitime, par contre, celle qui, pour accéder au pouvoir, a utilisé la force contre les institutions régulières). La crise au Congo touche aussi à la nature de l'offre démocratique,

aux interactions indésirables entre les formations politiques de l'opposition, entre les partis de la majorité, entre les formations politiques de l'opposition et de la majorité, entre les leaders dans les partis ou groupements de partis, au commerce de ses partis avec la société civile. Il s'agit là d'une situation anormale qui se traduit par des dérèglements. Fondamentalement, le problème du Congo est celui de la qualité de ses institutions et de sa gouvernance. Elle paraît déterminante et conditionne tout le reste. C'est l'alternance, source d'énergie nouvelle, des idées nouvelles, de la compétition des intelligences et des visions, de la modernisation des politiques économiques et sociales, qui peut oxygéner la démocratie. C'est pour toutes ses raisons évoquées ci-haut que le pays est plongé dans un profond malaise. Pour le sortir de cette malheureuse situation, on pense à un sursaut collectif, peut-être même à une sorte de révolution qui redonnerait des couleurs au «contrat républicain» presque en déconfiture. Les Congolais vivent un moment de désenchantement. Une société traversée par de fortes lignes de fractures ethnici-sâtes semble de prime abord vouée à une fragilité congénitale. Et sa marche vers l'émergence est fortement compromise. D'où

l'impérieuse nécessité d'obtenir une large adhésion des Congolais au projet de dialogue. Les sollicitations de l'urgence et le caractère brûlant des enjeux, en ce temps de crise multiforme, induisent fortement la tentation de recours au dialogue national inclusif. C'est pourquoi le dialogue tant attendu serait un moment de ressourcement, de réhabilitation des valeurs fondamentales. Il rendrait toute son importance au vivre ensemble, à la responsabilité et aux nécessaires solidarités. Il serait le lieu de trouver des solutions pour réorganiser l'Etat ou la société, d'améliorer l'offre de la tolérance et de la liberté d'expression et d'éliminer despotisme et privilèges, de conforter l'idéal des Congolais pour une démocratie pluraliste. Les Congolais ne peuvent rien comprendre d'eux-mêmes et de leur pays, s'ils ne font pas l'effort permanent de se rencontrer, de se voir, de se parler et, d'un mot, d'échanger. Ceci en vue de construire, dans l'harmonie, la concorde et la paix, ce qu'on appelle une Nation. En effet, la Nation congolaise, disons-le, n'est pas un héritage qui vient de la nuit des temps. «Pieusement» transmise par la France, sa conception paraît encore ethnique. «Fondamentalement, une Nation est une communauté humaine qui vit et s'éprouve

comme telle à travers le temps, des références, des héritages, des attitudes et des projets partagés. Mais, c'est aussi une idée -la Nation- dit-on couramment, est dans les têtes». Objectons que la logique impériale, qui a rassemblé, par la «force», des territoires (téké, kongo, mbéré/obamba, mbochi, oubangui, etc.), sous l'autorité du conquérant, a cadré mal avec une véritable démarche nationale fondée sur l'assentiment et la convergence des volontés de ces différents groupes de s'unir et de vivre ensemble. Le colonialisme n'a pas favorisé la connaissance mutuelle et l'estime réciproque, sur la base desquelles auraient pu grandir l'entente pour un vivre ensemble harmonieux. Comment donc caractériser l'époque actuelle? Quels sont les problèmes du Congo dus à l'évolution historique et à partir de quelles modalités peut-on les résoudre? Le problème du dialogue est politique. Comme il est politique, il faut noter que la nature du dialogue se montre en ceci que les plus belles solutions ne sont pas celles qui sont les mieux conçues par un visionnaire ou quelque esprit génial, mais celles qui naissent des ajustements réciproques. Moralité: que quelles que soient les divergences entre les Congolais, quelles que soient entre eux leurs contrariétés mêmes, il existe entre eux des liens de solidarité que seul fonde et garantit le dialogue.

Raymond Ombaka
Ancien ministre

Ubuntu ou la générosité africaine

Le terme «ubuntu» est un concept présent dans toutes les langues bantoues (en lingala bomoto, boboto, bondeko; en kinkongo kimuntu; en punu butu; en kinyarwanda et kirundi ubuntu). Toutefois, ce mot peut se traduire par: «Je suis ce que je suis, grâce à ce que nous sommes tous».

Ainsi, «ubuntu» est une notion venant de l'Afrique subsaharienne, proche des concepts d'humanité et de fraternité. Ce mot a été mis en exergue par les langues bantoues de l'Afrique du Sud, liée à l'histoire de l'apartheid. Il a inspiré la politique de réconciliation nationale de Nelson Mandela. Toutefois, en 2004, l'entrepreneur sud-africain Marc Shuttleworth a créé le système d'exploitation nommé Ubuntu. D'où le principe a été mondialement popularisé. Le nom a d'ailleurs été déposé en tant que marque par la société canonical. La tradition bantoue utilise le terme «ubuntu», pour se référer à l'esprit communautaire. L'idée d'ubuntu est celle d'une incitation réciproque, d'un partage qui construit mutuellement les êtres. Il faudrait plusieurs mots comme «humanité, partage, inventer, construire, mettre ensemble», pour traduire le seul mot ubuntu. L'individu libéral occidental s'est libéré des liens traditionnels qui structurent les sociétés depuis que l'homme existe. Pour le libéralisme triomphant, la vie sociale s'organiserait en dehors de tout jugement de valeur, selon les lois du marché libre, qui régent l'économie des biens, et du droit abstrait qui régit les rapports entre les personnes. Ainsi, la société se constitue sur la base de l'intérêt individuel. De l'histoire, des traditions, des ancrages sociaux, on fait table rase. L'individualisme en vogue dans la civilisation moderne a détruit en l'homme tout esprit communautaire ou familial. Il est à la base de la

nouvelle orientation exclusivement matérialiste prise par la civilisation occidentale. Il justifie tous les excès auxquels on assiste aujourd'hui. L'affaiblissement des valeurs familiales et l'individualisme qui les a remplacées ont donné lieu à une dissolution des mœurs et à un relâchement de la morale sans précédent dans l'histoire de l'humanité. La perte des valeurs familiales a entraîné une généralisation du relâchement des mœurs. Les Nations, leur culture, leur histoire, sont essentielles au développement et à l'épanouissement de l'homme et ne peuvent être négligées. L'homme n'est pas un être désincarné et a besoin de se sentir enraciné dans une histoire, un pays, une identité. La charité ne consiste pas à laisser ses enfants faire ce qu'ils veulent, mais à les éduquer (et donc à les punir s'il le faut) pour les rendre libres. Eduquer un enfant, c'est lui apprendre aussi que le monde ne se plie pas à sa volonté, à ses désirs. La rigueur, la discipline, l'exigence, l'obéissance sont des valeurs comme la tolérance, la générosité à enseigner aux enfants. Ses valeurs sont trop souvent oubliées par la société, alors qu'elles sont essentielles à l'épanouissement de l'homme. Autrefois le groupe (famille, Nation) primait sur l'individu. La société occidentale est passée d'un excès à un autre, en passant à la primauté absolue de l'individu sur le groupe. Le relativisme, l'individualisme, le sentimentalisme ne peuvent bâtir une civilisation de l'Amour.



Lydie-Patricia Ondziet

L'Afrique doit se réapproprier son histoire, réapprendre à apprécier la place, l'importance de la famille en Afrique. La famille c'est le lieu de naissance, le lieu où tous, nous venons au monde; où tous nous faisons nos premières expériences de la vie, de l'amour de l'hospitalité, de la solidarité. La famille est pour ainsi dire le premier creuset d'humanisation et de socialisation. En réalité, l'Afrique doit puiser dans ses propres racines, pour mieux aller de l'avant. Ce qui revient à dire que l'Afrique doit retourner à ses propres sources, pour prendre le meilleur de ce que le passé lui a enseigné et légué. Ce qui lui permettra d'exploiter tout son potentiel pour avancer.

Lydie-Patricia ONDZIE
Présidente de l'association la Trinité;
Présidente d'honneur du mouvement Dynamique Implication 2009;
Membre du collège des associations féminines de développement;
Membre de l'association panafricaine d'Aquitaine.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA
SECRETARIAT EXECUTIF PERMANENT
UNITE DE GESTION FIDUCIAIRE
PASSATION DES MARCHES



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A. Contexte et justification:

La République du Congo a signé un accord de don n° COG-H-SEPCNLS, pour la mise en œuvre du projet « Investir pour un impact contre la tuberculose et le VIH/sida au Congo » pour la période de juillet 2016 à décembre 2017. C'est pourquoi dans le cadre du renforcement de l'équipe de gestion du projet du SEP/CNLS et de ses sous bénéficiaires, le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida procède au recrutement du personnel complémentaire pour le poste ci-après :

Intitulé du poste: Coordonnateur de l'Unité Départementale de Lutte contre le Sida (UDLS) de la Cuvette.

Conditions:

- Nationalité congolaise ;
- BAC + 3 en santé publique, en statistique, en Administration et école de santé, diplôme humanitaire, affaires sociales ou tout diplôme équivalent;
- 2 à 3 ans d'expérience dans les domaines visés ci-dessus;
- Expérience souhaitée avoir travaillé dans les formations sanitaires;
- Bonnes connaissances dans le suivi des activités du projet;
- Maîtrise de la langue française;
- Maîtrise de l'outil informatique;
- Avoir une grande capacité à rédiger les rapports;
- Avoir une forte capacité à travailler seul ou en équipe;
- Esprit d'analyse, d'investigation et de synthèse, dynamique et méthodique;
- Capacité à travailler sous pression;
- Intégrité, discrétion et honnêteté morale et intellectuelle.

B. Constitution du dossier de candidature:

Le dossier devra contenir obligatoirement les pièces ci-après:

- Une lettre de motivation adressée à la Secrétaire Exécutive du Conseil National de lutte contre le sida en précisant le poste retenu;

- Un curriculum vitae récent;
 - Des copies des diplômes obtenus;
 - Les documents justifiant l'expérience professionnelle;
 - Une copie d'acte de naissance;
 - Un casier judiciaire;
 - Un certificat de nationalité.
- NB: les candidatures féminines sont vivement encouragées

C. Processus de recrutement:

Le recrutement se fera conformément aux dispositions du manuel des procédures du SEP/CNLS: (i) une présélection sur dossier, (ii) un test écrit et (iii) un entretien devant la commission de recrutement.

D. Dépôt du dossier de candidature:

Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations complémentaires ainsi que les termes de référence du poste à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous pli fermé avec la mention «avis de recrutement au poste de Coordonnateur de l'UDLS de la Cuvette» au plus tard le 14 novembre 2016 à 16h00. Les dossiers de candidatures doivent porter la mention ci-dessous :

Docteur Marie Francke PURUEHNCE,
Secrétaire Exécutive du CNLS
Adresse: Avenue Auxence ICKONGA
dans les locaux du CCN en face du CHU.
B.P.: 2459 Brazzaville – Portables: 06 671 37 03/
06 624 70 00
E-mails: wpoaty@yahoo.fr ou
sep_cnlscongo@yahoo.fr

Secrétariat Exécutif Permanent du CNLS
Rez-de-chaussée - Immeuble CCN, face CHU

Pays: République du Congo
BP: 2459 Brazzaville
Tél: +242 06 671 37 03 / 06 464 28 25,
E-mail: sep_cnlscongo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive

Dr Marie Francke PURUEHNCE

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | **LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa** | **LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa**
LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | **LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

Fil TH 1,5
7.000 FCFA

Fil TH 2,5
10.900 FCFA

Schneider Electric
Domaé
2.900 FCFA

legrand
Prise Kaptika
400 FCFA

legrand
Multiprise 2P+T
6.900 FCFA

legrand
Hublot Rond
4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com